

2

Responsabilité sociale et environnementale

2.1	Introduction	RFA	24	2.4	Engagements sociaux et sociétaux	RFA	45
2.2	Démarche et engagements RSE de Bonduelle	RFA	25	2.4.1	Engagement social		45
2.2.1	Historique		25	2.4.2	Engagement sociétal		51
2.2.2	Gouvernance		25	2.5	Responsabilité du fait du produit	RFA	53
2.2.3	Dialogue avec les parties prenantes		28	2.5.1	La qualité : une priorité		53
2.2.4	Charte éthique		31	2.5.2	La composition des produits et leur qualité nutritionnelle		54
2.2.5	Guide d'éco-responsabilité, pour intégrer des critères environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie des produits		34	2.5.3	Information et satisfaction des consommateurs		54
2.2.6	Charte d'approvisionnement		34	2.5.4	Indicateurs		55
2.2.7	Glossaire		34	2.5.5	Promotion de meilleures habitudes alimentaires : la Fondation Louis Bonduelle		55
2.3	Engagements environnementaux	RFA	35	2.6	Pilotage de la démarche	RFA	57
2.3.1	L'accompagnement de l'amont agricole		35	2.6.1	Contexte et objectifs du <i>reporting</i>		57
2.3.2	Préservation des ressources naturelles		36	2.6.2	Procédure de <i>reporting</i>		57
2.3.3	Optimisation du transport		44	2.6.3	Périmètre du <i>reporting</i>		57
				2.6.4	Indicateurs		58
				2.6.5	Calendrier du <i>reporting</i>		59
				2.6.6	Rapport d'assurance modérée		59

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

2.1 Introduction

« Entreprise familiale créée en 1853, Bonduelle est devenu le leader mondial du légume prêt à l'emploi. Son développement s'est résolument appuyé sur deux fondamentaux : le respect du milieu naturel – essentiel pour un groupe dont le métier est en lien direct et quotidien avec la Terre –, et la volonté de mettre l'Homme au cœur d'un projet d'entreprise pérenne.

Ce projet vise à offrir le meilleur de la nature dans le respect de principes éthiques forgés par six générations impliquées dans la transformation agricole. Ainsi le groupe a-t-il été pionnier dans le domaine du développement durable, ceci en pleine cohérence avec les objectifs définis par l'actionnaire du groupe : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs.

Soucieux de répondre mieux encore aux attentes de la société tout en formalisant sa démarche, le Groupe Bonduelle a décidé en 2002/2003 de renforcer ses actions en faveur du développement durable en procédant à la mise en place d'un Comité de Pilotage dédié. Celui-ci, transverse, rassemble une fois par mois des représentants des fonctions agro-industrielles, des ressources humaines, de la communication et du contrôle de gestion.

Les actions entreprises ont permis, au cours des dernières années de réduire les consommations énergétiques (- 2,6 % à volume d'activité constant en 2011-2012 par rapport à l'exercice précédent) et la demande en eau de ses sites, en baisse de 9,3 % sur l'exercice passé. Parallèlement, le groupe a multiplié les initiatives destinées à assurer la sécurité de ses collaborateurs. Le taux de fréquence des accidents a régulièrement diminué depuis les cinq dernières années, et le plan d'actions renforcé engagé en 2011-2012 a permis de réduire ce taux de 23 %.

Ces performances illustrent concrètement la détermination de Bonduelle à être exemplaire dans ses activités. Elles incitent également le groupe à aller encore plus loin dans sa démarche responsable. Dix ans après le lancement de sa politique de développement durable, Bonduelle a donné, en 2011-2012 un nouvel élan à son engagement environnemental, social et sociétal. Ce nouveau souffle s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue du groupe, accompagnant sa croissance et le renforcement des échanges avec ses parties prenantes. »

Jean-Bernard Bonduelle
Directeur des relations extérieures et du développement durable

2.2 Démarche et engagements RSE de Bonduelle

2.2.1 Historique

Depuis la formalisation et le lancement de sa politique de développement durable, le Groupe Bonduelle a fait évoluer sa démarche :

2002/2003

- Définition de quatre domaines d'actions prioritaires : la production agricole, les Hommes, la nutrition et la qualité, les ressources naturelles
- Fixation des axes de progrès
- Mise en place d'indicateurs
- Publication des premiers résultats
- Sensibilisation à la démarche en interne
- Adhésion au *Global Compact*

2003/2004

- Homogénéisation des indicateurs
- Élaboration d'outils d'auto-évaluation
- Mise en œuvre de plans d'actions
- Poursuite du déploiement en interne
- Réponse au *Carbon Disclosure Project* (CDP)

2004/2007

- Inscription des enjeux du développement durable dans l'ensemble des plans de progrès des filiales
- Mobilisation en interne
- Évaluation de la première phase

2007/2011

- Définition d'un cinquième domaine d'actions prioritaires : le transport
- Lancement de fermes pilotes sur un programme de réduction de produits phytosanitaires et de production intégrée et signature de la charte de l'Institut de l'agriculture durable
- Renforcement des actions en faveur de l'accueil des handicapés et de la sécurité
- Soutien au lancement du Forum mondial de l'économie responsable à Lille

2011/2012

- Implication renforcée auprès de parties prenantes
- Préparation d'une charte éthique, d'un guide d'éco-responsabilité, de la quatrième version de la charte d'approvisionnement dédiée aux planteurs
- Bonduelle adopte le référentiel GRI et fait vérifier ses données RSE

2.2.2 Gouvernance

Le Comité de Pilotage recense et diffuse les informations, propose des objectifs et des axes de progrès qui sont par la suite soumis à la Direction générale du groupe. Cinq domaines sont privilégiés : Hommes et sécurité, agriculture, ressources naturelles, qualité-nutrition, transport. La collecte des données environnementales et sociales à l'échelle du groupe sert de référentiel pour les actions de progrès, réactualisées chaque année, qui permettent à Bonduelle d'enrichir sa démarche.

RÉSULTATS 2011-2012 ET PERSPECTIVES 2012-2013

Axes	Résultats 2011-2012	Perspectives 2012-2013
Hommes et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Taux de fréquence des accidents du travail : Objectif : diminution de 15 % pour l'exercice 2011-2012 Résultat : 18,76 soit - 23 % Entretien d'évolution : Objectif : réaliser 100 % des entretiens d'évolution Résultat : 82,02 % d'entretiens d'évolution réalisés Égalité hommes - femmes Objectif : lancer un programme de travail sur l'égalité hommes - femmes Résultat : élaboration avec les représentants du personnel 1^{er} et signature, en France, le 5 juin 2012 d'un accord « promotion de l'égalité hommes - femmes » Poursuivre le plan d'action en faveur des handicapés Résultat : 10.65 % personnes handicapées intégrées dans le groupe Rédiger et communiquer la charte éthique Résultat : rédaction de la charte éthique en juin 2012 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la sécurité au travail, viser 0 accident du travail Favoriser l'évolution des collaborateurs et leur formation, réaliser 100 % des entretiens d'évolution Poursuivre les travaux visant à favoriser l'équité, la diversité et l'intégration des personnes handicapées Poursuivre les actions en faveur de l'égalité hommes - femmes Déployer la charte éthique
Agronomie	<ul style="list-style-type: none"> Rédiger la 4^e charte d'approvisionnement agro en intégrant les parties prenantes Résultat : lancement d'un groupe de travail et élaboration de la charte agro Réduire de 20 % les produits phytosanitaires sur 3 ans Résultat : actions en cours visant à maîtriser l'utilisation des produits phytosanitaires Mesurer l'impact environnemental de la pratique agricole, mettre en place des indicateurs Résultat : formations des agriculteurs aux techniques d'optimisation de la pulvérisation Poursuivre les travaux de recherche en production intégrée * Résultat : un point d'étape avec les agriculteurs en juillet 2012, opération « fermes pilotes » 	<ul style="list-style-type: none"> Finaliser et faire partager la 4^e charte agro Réduire de 20 % les produits phytosanitaires 2011-2015 Mesurer l'impact environnemental des pratiques agricoles et mettre en place des indicateurs Poursuivre les travaux de recherche en agriculture intégrée
Ressources naturelles	<ul style="list-style-type: none"> Réactualiser l'impact environnemental du groupe Résultat : impact environnemental de l'approvisionnement/fabrication des matières premières à la livraison chez le client : 1 800 000 teqCO₂ +/- 600 000 émises sur l'année Réduire la consommation d'énergie en usine - 5 % par an Résultat : - 2,6 % (à activité constante, périmètre 2011-2012 sans Italie) Réduire la consommation d'eau en usine - 3 % par an Résultat : - 9,3 % (à activité constante, périmètre 2011-2012 sans Italie) Valoriser > 75 % des déchets industriels banals Résultat : 73 % Développer des projets d'énergies alternatives (biomasse, biogaz ...) Résultat : valorisation <i>in situ</i> du biogaz de Nagykőrös (Hongrie) en campagne 2012 + finalisation de l'étude de valorisation biogaz sur St-Denis (Canada) Initier un guide d'éco-responsabilité Résultat : le projet « Guide d'éco-responsabilité » est finalisé et en phase de test 	<ul style="list-style-type: none"> Réduire la consommation d'énergie de 5 % par an de 2011 à 2014 Réduire la consommation d'eau de 3 % par an de 2011 à 2014 Valoriser les déchets industriels banals à hauteur de 80 % de 2012 à 2015 Lancer 5 projets valorisant l'énergie renouvelable en 5 ans Déployer le guide d'éco-responsabilité, se doter d'outils de mesure d'impact environnemental

Axes	Résultats 2011-2012	Perspectives 2012-2013
Qualité - Nutrition	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre la charte approvisionnement fournisseur à 100 % des fournisseurs de fruits et légumes Résultat : 63 % de fournisseurs représentant 79 % des apports en légumes 93 % des fournisseurs champignons évalués • Formaliser la politique qualité groupe - Réunion annuelle en janvier de coordination et de plan d'actions communs - Achats centralisés avec une politique qualité commune • Démarrage d'une démarche de réduction des additifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Étendre la charte approvisionnement fournisseur à 100 % des fournisseurs de fruits et légumes • Réduire le taux de réclamation • Maintenir les certifications et les reconnaissances par organismes extérieurs
Transport	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire de 3 % le CO₂ à la tonne transportée Résultat > 3 % sur la logistique conserve • Étendre la mise en place des indicateurs transport dans tous filiales et pays Résultat : tous filiales et pays pris en compte à l'exception du Canada • Intensifier le rail-route La démarche initiée il y a 3 ans se poursuit • Optimiser la logistique amont - aval Poursuite des actions d'optimisation de la logistique • Mutualiser le transport aval avec d'autres industriels Le dossier est en cours mais les recherches n'ont pas abouti en 2011-2012 	<ul style="list-style-type: none"> • Atteindre 3 000 tonnes d'économie de CO₂ • Poursuivre le déploiement des mesures d'émission CO₂ dans toutes les filiales • Identifier et partager les actions pilotes • Optimiser les outils logistiques et intensifier les alternatives à la route

* Techniques de production agricole priorisant l'agronomie (travail du sol, rotation des cultures, génétique, inter cultures...) avec pour objectif de limiter l'utilisation des intrants au profit d'une diminution des impacts environnementaux.



Dix ans après la formalisation et le lancement de la démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE), le Groupe Bonduelle a souhaité donner un nouvel élan à celle-ci pour mettre le développement durable plus que jamais au cœur de l'entreprise en mobilisant les énergies sur des projets tels que le guide d'éco-responsabilité des produits ou encore le développement des relations avec les parties prenantes. Ce nouveau souffle s'inscrit dans une volonté d'amélioration continue du groupe, accompagnant son développement économique et géographique, ininterrompu depuis ces dix dernières années.

2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes

Le Groupe Bonduelle mène de longue date une politique active de dialogue avec ses parties prenantes, tant en interne (collaborateurs, partenaires sociaux), qu'à l'externe (agriculteurs, fournisseurs, institutions publiques nationales et locales...). Des collaborateurs de Bonduelle participent aux travaux d'organisations professionnelles (liste page 34, dans la partie 2.2.7. Glossaire) en tant que membre de commission, administrateur ou Président.

Il s'agit pour Bonduelle d'assumer sa responsabilité d'acteur dans la filière et de faire valoir ses intérêts, *via* la communication de ces interprofessions et fédérations auprès des instances gouvernementales, en Europe et en France. Les sujets abordés portent sur la protection de l'environnement et des cultures agricoles. Par ailleurs le Groupe Bonduelle, en France et à l'étranger, ne finance aucun parti politique.

Ainsi, l'entreprise a historiquement noué de nombreux partenariats et mené des actions, notamment des programmes pilotes avec des institutions et organisations publiques ou privées afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques. Jean-Bernard Bonduelle, Directeur des relations extérieures, en charge du développement durable a pour mission de développer les relations avec ces parties prenantes dans leur diversité : fédérations professionnelles, institutions, autorités et agences de réglementation nationales, européennes et internationales, ONG, agences de notation, communautés

locales, médias, établissements d'enseignement et de recherche... Par ailleurs, la Fondation Louis Bonduelle est particulièrement dynamique pour promouvoir avec des partenaires scientifiques, publics et associatifs une évolution durable des comportements alimentaires, ceci alors que les problèmes de santé publique liés à l'alimentation ne cessent de progresser.

Le Groupe Bonduelle a également fait évoluer le dialogue avec ses parties prenantes. Le périmètre s'est élargi avec la formalisation de la démarche RSE : de nouveaux interlocuteurs (agences de notation, recherche/association de solidarité...) et de nouvelles thématiques (exigences de la grande distribution, partenariat pour mener la politique handicap et projets environnementaux comme le projet « usine sobre ») ont contribué à enrichir la démarche de Bonduelle.

En 2011, le groupe a souhaité renforcer ce dialogue afin de donner une nouvelle dynamique à sa démarche. En décembre 2011, un panel de parties prenantes a été invité à échanger avec le Directeur général de Bonduelle, Daniel Vielfaure, ainsi que d'autres représentants des différentes fonctions de Bonduelle impliquées (ressources humaines, agronomie, industrie, commerce, marketing et développement durable). Les parties prenantes ont été choisies afin de représenter des experts RSE généralistes, des experts concernant les 5 domaines d'actions prioritaires de Bonduelle et des associations. Les différents types de lecteurs du rapport annuel étaient ainsi représentés, notamment par des organisations avec lesquelles le groupe n'avait pas encore développé de dialogue formalisé. L'objectif était de challenger la démarche développement durable du Groupe Bonduelle et la communication qui en était faite. Les parties prenantes ont pu soumettre au groupe des idées de thématiques à approfondir et demander des précisions quant aux informations publiées, notamment des informations plus pédagogiques pour le consommateur sur les actions de développement durable du groupe. Le présent rapport tient compte de la réflexion engagée à la suite de cette réunion.

Dans le cadre de sa démarche en cours sur l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans la conception des produits, le groupe a également interrogé en amont quelques parties prenantes afin de nourrir ce projet et intégrer au mieux leurs attentes.

Ci-dessous, un tableau précise les différents types de parties prenantes avec qui Bonduelle est en lien et les modalités d'information et de dialogue mises en œuvre par Bonduelle :

Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue consultation	Accords-partenariats-Collaboration
Collaborateurs / partenaires sociaux	<ul style="list-style-type: none"> Outils de communication Internet (Intranet, Internet) 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue avec les salariés, les représentants des salariés et les syndicats Comité d'Entreprise Européen – réunion à minima une fois par an 	En France, 3 accords (pénibilité au travail, promotion de l'égalité professionnelle, Handipol) signés en 2011-2012 et 5 avenants à des accords précédemment signés (dont accord seniors et salariés âgés, bien-être au travail)
Clients		<ul style="list-style-type: none"> Réponse aux questionnaires et audit RSE des clients - une fois par an 	
Citoyens / Consommateurs	<ul style="list-style-type: none"> Sites Internet dédiés dans les pays Rapports RSE Actions de sensibilisation de la Fondation Louis Bonduelle 	<ul style="list-style-type: none"> Consultation de panels de consommateurs – Étude en profondeur tous les 3 ans Fondation Louis Bonduelle dont les 3 objectifs sont : <ul style="list-style-type: none"> informer différents publics agir sur le terrain soutenir la recherche 	
Institutions / Autorités et agences de réglementation nationale, européenne et internationale	<ul style="list-style-type: none"> Conférence et Exposition au Parlement Européen sur l'alimentation avec la Fondation Louis Bonduelle 	<ul style="list-style-type: none"> Réunion d'information au Parlement européen à Bruxelles le 27/04/2012 Participation d'institutions nationales et internationales à la session de parties prenantes organisée en décembre 2011 – une fois par an Participation au <i>Global Compact</i> – une fois par an 	
Agriculteurs sous contrat avec Bonduelle		<ul style="list-style-type: none"> Dialogue et conseil – une fois par an et contact permanent durant les récoltes 	<ul style="list-style-type: none"> Charte d'approvisionnement
Fournisseurs		<ul style="list-style-type: none"> Sensibilisation aux droits de l'homme, aux conditions de travail et au respect de l'environnement – une fois par an Évaluations 	<ul style="list-style-type: none"> Clause de développement durable dans les contrats d'achat (rappel de l'adhésion aux 10 principes du Global Compact)
ONG	<ul style="list-style-type: none"> Brochures, rapports, site Internet 	<ul style="list-style-type: none"> Réponses aux sollicitations Rencontre avec les ONG – une fois par an Participation d'associations environnementales et sociales à la session de parties prenantes organisée en décembre 2011 	
Agences de notation	<ul style="list-style-type: none"> Brochures, rapports, site Internet 	<ul style="list-style-type: none"> Réponse à des questionnaires / sollicitations ponctuelles – une fois par an 	



Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue consultation	Accords-partenariats- Collaboration
Investisseurs	<ul style="list-style-type: none"> Information financière trimestrielle Résultats financiers semestriels et annuels Rapports annuels / semestriels Performance RSE du groupe : rapport d'activité et de développement durable et document de référence Lettre aux actionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> Événements financiers / réunions d'analystes – deux fois par an à <i>minima</i> Réunions spécifiques (fonds ISR) – une fois tous les deux ans Réponse à des questionnaires / sollicitations ponctuelles – une fois par an (pour le CDP) (ex : Le <i>Carbon Disclosure Project</i> (CDP) est une association qui rassemble plus de 280 investisseurs institutionnels. Chaque année, le CDP envoie aux principales entreprises mondiales un questionnaire portant sur leur prise en compte du changement climatique et sur leurs émissions de gaz à effet de serre. Bonduelle répond au questionnaire depuis la première édition de l'étude (CDP1) en 2003. Ses réponses sont disponibles sur le site Internet du CDP (www.cdproject.net). 	
Communautés locales	<ul style="list-style-type: none"> Brochures et rapports Événements spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Dialogue avec des communautés locales – sur sollicitation – ex. : Maisons d'accueil rurales pour personnes âgées (Marpa) : Le dernier projet de la Fondation Louis Bonduelle propose aux personnes âgées des ateliers culinaires et « art-nature » en partenariat avec la Fédération Nationale des Marpa, qui représente 162 établissements sur le territoire français. 	
Médias	<ul style="list-style-type: none"> Communiqués de presse – une fois par an à <i>minima</i> Site Internet Visite d'une ferme pilote en juillet 2011 		
Fédérations professionnelles	<p>Un ou plusieurs collaborateurs de Bonduelle participent aux travaux des organisations professionnelles suivantes en tant que membre de commission, administrateur ou Président, moyen d'assumer sa responsabilité d'acteur dans la filière et de faire valoir ses intérêts : ADEPALE ; FIAC ; UNILET ; ANIFELT ; ANIA ; UPPA ; CTCPA ; PROFEL ; ILEC ; ECOPAR ; SYNAFAP ; SFPPE ; AETMD ; ANICC (les acronymes sont détaillés page 34 dans la partie 2.2.7. Glossaire) – rencontres lors des Conseils d'Administration et Assemblées Générales</p>		
Enseignement et recherche	<ul style="list-style-type: none"> Interventions auprès des écoles à proximité des sièges des filiales et des sites 	<ul style="list-style-type: none"> Accueil de stagiaires et apprentis Partenariats/études avec, par exemple, UTC, UPJV Amiens, École des Mines de Paris, Université de Bretagne Occidentale, ISA, LASALLE Beauvais, Université de l'Artois, Institut National Polytechnique Grenoble, ESI Reims, ICAM (les acronymes sont détaillés page 34 dans la partie 2.2.7 Glossaire) 	<ul style="list-style-type: none"> Partenariats avec des écoles
Experts RSE		<ul style="list-style-type: none"> Réponse à des questionnaires – une fois par an Participation à des forums – une fois par an (ex : World Forum de l'Économie Responsable de Lille dont Bonduelle est « grand partenaire ») Enquêtes de satisfaction – une fois par an 	

En cours actuellement :

- élaboration d'un site Internet dédié à la démarche RSE visant notamment à mieux informer les consommateurs des engagements de Bonduelle en matière de développement durable ;
- rédaction de la 4^e charte d'approvisionnement Bonduelle.

2.2.4 Charte éthique

Le Groupe Bonduelle a rédigé en 2012 une charte éthique donnant corps aux valeurs qu'il porte depuis des années et souhaite promouvoir : souci de l'homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence. Cette charte exprime la volonté du groupe de s'impliquer dans une démarche de progrès permanent. Elle complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles les collaborateurs doivent se conformer tout en permettant à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle, en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle. Dans la dynamique d'ouverture et de confiance qui caractérise Bonduelle, le groupe encourage le dialogue et la discussion sur les questions éthiques.

À l'issue de la période de communication de la charte, avant la fin de l'exercice 2012-2013, sera constitué un Comité d'Éthique afin d'accompagner la démarche du groupe dans ce domaine et d'assurer une mission de conseils sur ces questions.

La charte éthique rappelle en outre l'engagement du groupe dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers l'adhésion au Global Compact depuis 2003. Ce pacte mondial initié par l'ONU engage à appliquer 10 valeurs fondamentales liées aux

droits de l'Homme, à la lutte contre la corruption, aux normes de travail et d'environnement. La charte souligne par ailleurs l'ensemble des points qui font de Bonduelle une entreprise citoyenne et responsable, une entreprise équitable, une entreprise intègre.

SITE INTERNET DU GLOBAL COMPACT



TEXTE DE LA CHARTE ÉTHIQUE DE BONDUELLE

CHARTÉ ÉTHIQUE

L'éthique en action

Une charte éthique, pourquoi ?

Nous avons décidé d'écrire, en 2012, une charte en nous inspirant de notre histoire, de nos valeurs et en souhaitant nous impliquer dans cette démarche de progrès permanent.

Nous avons conscience que l'éthique n'est pas absolue mais qu'elle doit inspirer chacun d'entre nous en interne ainsi que les parties prenantes avec lesquelles nous sommes en relation.

Elle doit nous conduire à agir de manière responsable dans l'esprit Bonduelle.

L'esprit Bonduelle et ses valeurs

Bonduelle entend donner corps dans cette charte éthique aux valeurs qu'il souhaite défendre et promouvoir : souci de l'homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence.

Bonduelle est convaincu que sa réussite provient aussi de sa culture, et souhaite continuer son développement en s'appuyant sur les valeurs précitées.

Le groupe s'engage à faire vivre concrètement cet « esprit Bonduelle » à travers un comportement éthique qui favorise de saines pratiques. Bonduelle, en agissant avec intégrité, tisse un lien de confiance avec ses parties prenantes. Le défi consiste à consolider ce lien, à le faire partager et perdurer.

Une démarche éthique, pour quoi faire ?

Cette charte éthique complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles chacun doit se conformer. Elle permet de définir le cadre des différentes politiques mises en place par Bonduelle et mieux en comprendre la logique et les intentions.

Il s'agit d'un outil qui doit permettre de questionner les pratiques tout en fournissant une aide à la décision. Il permet à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle tout en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle.

Les dilemmes éthiques n'ont que rarement des solutions évidentes, certaines situations sont en effet complexes. C'est pourquoi, dans la dynamique d'ouverture et de confiance qui caractérise Bonduelle, le groupe encourage le dialogue et la discussion sur les questions éthiques.

Un Comité d'Éthique

Un Comité d'Éthique sera constitué et pourra être consulté dans les situations d'intérêt général qui n'auront pas trouvé de réponse auprès de la hiérarchie, des experts internes du groupe, notamment en Ressources Humaines, Hygiène et Sécurité ou Achats.

Le Comité d'Éthique aura pour vocation d'accompagner la démarche éthique impulsée par Bonduelle et occupera un rôle de conseil sur les questions éthiques ; ses avis seront consultatifs.

Il sera composé de 8 membres, 4 membres désignés au sein de l'entreprise et 4 membres externes à l'entreprise, choisis en fonction de leur expérience, profil et expertise. Le comité se réserve la possibilité, selon les sujets, d'inviter des experts ou d'entendre des collaborateurs.

Il se réunira au minimum trois fois par an, et un secrétaire sera désigné.

Une entreprise citoyenne et responsable

Fort de son histoire et soucieux de sa pérennité, le Groupe Bonduelle est un acteur majeur et engagé dans une démarche de responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers la signature du Global Compact.

RESPECT DE L'HOMME

Bonduelle est soumis aux lois des diverses organisations internationales.

Il s'engage également à respecter les conventions de l'Organisation internationale du travail.

Il porte une attention toute particulière à s'assurer que les droits fondamentaux au travail sont respectés. Il s'agit notamment de la liberté d'association, de la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, de l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et de l'abolition effective du travail des enfants.

Il s'engage à respecter, notamment, la charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation.

RESPECT DE LA CITÉ

Par son envergure internationale, le groupe respecte les communautés et cherche à valoriser et développer leurs territoires dans tous les pays. C'est pourquoi Bonduelle, notamment à travers la Fondation Louis Bonduelle, s'engage auprès des collectivités où il développe ses activités et apporte son soutien à des associations locales.

Bonduelle encourage ses collaborateurs à jouer un rôle actif et à s'engager dans ce type de projets.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Bonduelle respecte l'environnement et cherche à réduire son impact écologique indépendamment de son activité. Il est un acteur majeur et engagé du développement durable. Il assure la responsabilité de l'impact de ses activités, produits et services sur l'environnement dans les zones rurales et urbaines ainsi que sur l'environnement au sens large.

Cet engagement doit également se refléter dans les actions que chacun effectue quotidiennement.

Bonduelle fait référence à cette responsabilité environnementale envers ses producteurs agricoles et ses fournisseurs.

Une entreprise équitable**DIALOGUE AU SEIN DE L'ENTREPRISE**

Bonduelle entend s'appuyer sur le dialogue et l'ouverture dans les relations internes.

Il respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leurs choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives.

Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif.

Bonduelle est à l'écoute de ses collaborateurs, notamment grâce à des enquêtes internationales diligentées par un organisme externe indépendant concernant la satisfaction du personnel sur les conditions de travail.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention d'effets négatifs sur la santé et les conditions de travail.

Chacun doit donc respecter les règles définies par Bonduelle sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.

ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE

Bonduelle est attaché à proposer les conditions d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle.

Il favorise donc le dialogue et l'écoute entre les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques afin d'organiser au mieux le travail en fonction des obligations et des attentes de chacun.

Le groupe souhaite proposer un environnement de travail où le bien-être de chacun a sa place et fait l'objet d'un véritable souci.

DISCRIMINATION

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs.

Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de condition de travail fondée, entre autres, sur l'âge, la couleur, l'état matrimonial, le handicap, la nationalité, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou sociale, la race, la religion, et le sexe.

Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel.

Chaque collaborateur dispose de la liberté de prendre part, à titre personnel, à des activités ou des organisations, notamment de type politique ou religieuses.

HARCÈLEMENT

Bonduelle place au cœur de son organisation et de sa façon de travailler le souci de l'homme.

Les politiques de Bonduelle protègent les salariés contre toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de victimisation, qu'elle soit de nature physique, psychologique ou sexuelle.

Tout type d'action relevant d'une forme de harcèlement moral ou sexuel est donc fermement condamné.

Chaque employé a droit au respect et à un environnement de travail positif, harmonieux et professionnel dans lequel les idées et les contributions de chacun sont reconnues. Tout collaborateur doit promouvoir cet engagement et s'assurer de son respect en se montrant ouvert et simple dans ses rapports avec ses collaborateurs. Ceci permettra de maintenir au sein du groupe une culture basée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

FORMATION

L'excellence garantit la réussite et la compétitivité du groupe.

Bonduelle cherche à développer à tous les stades de l'expérience professionnelle les compétences de ses employés grâce à des politiques volontaristes en matière de formation et d'apprentissage.

C'est pourquoi Bonduelle a créé l'Institut Pierre et Benoît Bonduelle qui a pour vocation de dispenser des formations à l'ensemble du personnel qui font l'objet de certificats de qualification professionnelle validés par l'interprofession.

FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

L'action des fournisseurs et sous-traitants intervient pour une grande part dans la valeur des produits Bonduelle et joue un rôle important dans la satisfaction du client.

Il devra être adopté vis-à-vis d'eux, notamment dans les décisions d'achat, un comportement qui s'appuie sur les valeurs de Bonduelle.

Bonduelle exige de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel. Il exige également que chaque sous-traitant et fournisseur s'engage dans une démarche éthique.

Les décisions d'achat se doivent de prendre en considération l'ensemble des valeurs prônées et mises en place par Bonduelle et s'appuient notamment sur l'équité, l'excellence et l'ouverture. Les relations avec les fournisseurs doivent entretenir une confiance réciproque dans le souci de l'homme et de la simplicité.

Ces décisions reposent sur une évaluation objective de la fiabilité et de l'intégrité du fournisseur ou sous-traitant ainsi que de l'attractivité globale de son offre par rapport à des considérations et objectifs à court et long terme. L'acheteur doit par ailleurs prendre en compte le rôle important qu'il a dans l'écosystème local.

Une entreprise intègre

QUALITÉ DES PRODUITS ET DES SERVICES

Bonduelle accorde une grande importance à la qualité des produits et des services qu'elle propose aux consommateurs. Proposer des produits et des services performants et de grande qualité prouve notre engagement et notre respect vis-à-vis des consommateurs. Bonduelle porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages.

La confiance ainsi instaurée est un gage de renommée et de pérennité pour l'entreprise.

La sécurité alimentaire maximale est garantie par des solutions technologiques performantes et une adaptation constante aux nouvelles contraintes réglementaires.

CONFIDENTIALITÉ

Le respect de la confidentialité garantit l'intégrité de Bonduelle et assure le maintien de relations de confiance avec ses différents partenaires. Il est donc essentiel pour chaque collaborateur de s'assurer que toute information propre à Bonduelle reste strictement confidentielle.

Aucune information obtenue par des collaborateurs au sein du Groupe Bonduelle ne peut ainsi être utilisée de manière directe ou indirecte à des fins d'investissements personnels.

Il est nécessaire d'assurer la confidentialité de toute information qui a trait à l'activité de l'entreprise ou à ses partenaires quelles que soient les fonctions occupées et le domaine concerné, notamment

en définissant le niveau d'information des différents collaborateurs et en assurant la sécurité des données.

PRÉSERVATION DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Les fonds ou biens de Bonduelle ont notamment pour objet d'assurer les résultats et l'indépendance financière du groupe. Un mauvais usage ou un gaspillage de ces ressources nuit au groupe ; il ne peut donc en être fait aucune utilisation illicite ou sans rapport avec son activité.

Il faudra veiller à préserver les ressources matérielles ou immatérielles de la société et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d'un tiers, par exemple tout type de systèmes d'informations mis à disposition ne peut être utilisé de manière inappropriée. Tous les actifs de la société sont propriété de Bonduelle.

TRANSPARENCE

Bonduelle s'assure de traiter honnêtement et équitablement ses clients, notamment en transmettant des informations exactes et transparentes sur ses produits et services et en faisant preuve d'ouverture sur les questions qui leur sont liées.

La transparence des informations transmises aux différents collaborateurs fait partie de la relation de confiance que Bonduelle souhaite instaurer et faire perdurer.

En particulier, les actionnaires reçoivent une information fiable, transparente, véritable et en temps requis, en référence au Code de bonne conduite des pratiques boursières.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Chacun doit éviter les situations où des intérêts personnels peuvent entrer en conflit avec ceux de Bonduelle et qui pourraient nuire au groupe.

L'objectivité doit guider chacun dans ses relations avec les différents partenaires du groupe. De telles relations ne doivent ni s'engager, ni être influencées par des éléments personnels ; il appartient à chacun de veiller à conserver cette objectivité dans les relations qui perdurent.

Tout conflit potentiel doit être révélé afin de permettre à la société de le prévenir ou de le résoudre.

De plus, le groupe met tout en œuvre pour empêcher la corruption et s'implique en pratique dans la mise en place d'une politique responsable dépendant du respect du principe de légalité.

CADEAUX ET INVITATIONS

L'amélioration des démarches commerciales n'exclut pas des échanges de cadeaux et d'invitation dans la mesure où ils n'entraînent pas d'incompatibilité entre bénéfices personnels et obligations professionnelles.

C'est pourquoi la transparence est de mise lors de la réception des cadeaux ou des invitations ; ces derniers ne peuvent excéder une valeur symbolique. Il peut, par exemple, s'agir d'actes de courtoisie ou d'hospitalité usuels mais en aucun cas s'apparenter à des actes de complaisance ou de favoritisme.

ACTIONS POLITIQUES

Chaque collaborateur a le droit de mener, à titre personnel, des activités politiques dans la mesure où elles sont effectuées en dehors des heures de travail, qu'elles n'engagent aucun bien de Bonduelle et qu'il est clair qu'il ne représente pas l'entreprise.

Bonduelle et ses collaborateurs dans le cadre de leurs fonctions se conforment à toute réglementation applicable régissant les contributions à des partis politiques quel que soit le lieu d'exercice des activités de l'entreprise.

REPRÉSENTER LA SOCIÉTÉ

Chaque collaborateur est ambassadeur de Bonduelle.

Il est donc important d'agir avec discernement en accord avec les valeurs et les intérêts de Bonduelle et de veiller à ce que la distinction entre ses opinions ou ses intérêts personnels et ceux de Bonduelle soit explicite.

Chaque collaborateur engage ainsi la réputation du groupe et veillera à ne pas tenir de propos préjudiciables à l'image de Bonduelle.

2.2.5 Guide d'éco-responsabilité, pour intégrer des critères environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie des produits

En 2012, une équipe regroupant des fonctions diverses au sein de l'entreprise (R&D, marketing, achat, communication...) a travaillé à l'élaboration d'un guide visant à aider les équipes à intégrer des critères environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie des produits. Il a vocation à guider l'ensemble des équipes en charge de la conception, de la production et de la commercialisation. Il fixera des objectifs incontournables pour l'ensemble des produits des marques Bonduelle vendus dans le monde entier (Bonduelle, Cassegrain, Arctic Gardens) et donnera des pistes d'amélioration en matière de plaisir et de goût, d'accessibilité et de responsabilité.

Un outil sera associé au guide afin de permettre aux équipes d'engager des démarches de progrès en fonction de leurs objectifs et des attentes des consommateurs de leur marché. Une phase d'état des lieux et de test est en cours avant la publication du guide et le déploiement de l'outil auprès de l'ensemble des équipes.

2.2.6 Charte d'approvisionnement

La charte d'approvisionnement de Bonduelle est l'expression de la demande du groupe auprès de ses partenaires producteurs. Elle a pour objectif principal de limiter les risques liés à la production agricole pour préserver la qualité des légumes.

Un chantier de renouvellement de cette charte a été lancé durant l'exercice 2011-2012. Cette quatrième édition – la première a été lancée en 1996 – constituera dès 2013 un document de référence pour les partenaires producteurs du Groupe Bonduelle.

La future charte intégrera de nouveaux enjeux environnementaux et sociaux (sécurité et santé). Elle accompagnera également le développement de l'entreprise à l'international par la définition d'un référentiel commun auquel chaque filiale ou pays Bonduelle pourra ajouter des aspects supplémentaires, en conformité avec la politique développement durable du groupe.

2.2.7 Glossaire

- **ADEPALE** : Association Des Entreprises de Produits Alimentaires Élabores
- **AETMD** : Association Européenne des Transformateurs de Maïs Doux
- **ANIA** : Association Nationale des Industries Alimentaires
- **ANICC** : Association Nationale Interprofessionnelle du Champignon de Couche
- **ANIFELT** : Association Nationale Interprofessionnelle des Fruits et Légumes Transformés
- **CTCPA** : Centre Technique Agro-alimentaire
- **ECOPAR** : Compagnie Pour la Participation Éco-Emballages
- **ESI Reims** : École Supérieure d'Ingénieur de Reims
- **FIAC** : Fédération Française des Industries d'Aliments Conservés
- **IAD** : Institut de l'Agriculture Durable
- **ICAM** : Institut Catholique d'Arts et Métiers
- **ILEC** : Institut de Liaisons et d'Études des industries de Consommation
- **ISA** : Institut d'enseignement Supérieur spécialisé dans l'Agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement
- **ORSE** : Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises
- **PROFEL** : Organisation européenne des industries transformatrices de fruits et légumes
- **SFPAE** : Syndicat des Fabricants de fruits et légumes Prêts À l'Emploi
- **SYNAFAP** : Syndicat des fabricants de produits traiteurs frais
- **UNILET** : Interprofession des légumes en conserve et surgelés
- **UPJV Amiens** : Université de Picardie Jules Verne
- **UPPIA** : Union Pour la Promotion des Industries conserve Appertisé
- **UTC** : Université de Technologie Compiègne

2.3 Engagements environnementaux

2.3.1 L'accompagnement de l'amont agricole

Le respect de l'environnement est un axe fondamental de la politique de développement durable du Groupe Bonduelle qui concerne la production agricole, la préservation des ressources naturelles et les transports.

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'AMONT AGRICOLE, UN AXE PRIORITAIRE POUR BONDUELLE

L'ambition du Groupe Bonduelle est de produire des légumes sains, de qualité, accessibles et cultivés dans le respect de la Terre, et plus largement de l'environnement.

Dans ce cadre, Bonduelle entretient des relations étroites avec ses partenaires producteurs (3 500, regroupés en organisations de producteurs) afin de garantir les critères de qualité et de rendement nécessaires à son activité et également de les encourager à limiter leurs impacts environnementaux.

Les partenaires producteurs de Bonduelle lui fournissent 90 % de ses légumes. Pour les autres achats de légumes, le groupe exige de ses fournisseurs qu'ils respectent toutes les dispositions législatives liées à leurs activités et à leur environnement professionnel (voir page 51, engagement sociétal).

Des règles sont ainsi fixées par la charte d'approvisionnement de Bonduelle que le groupe demande à ses partenaires producteurs de signer. Cette charte constitue un engagement contractuel exclusif qui s'étend de la graine à la récolte afin que soit respecté le cahier des charges élaboré par Bonduelle sur différents domaines : sélection des parcelles, choix de la semence, conduite de la culture...

Les partenaires producteurs de Bonduelle sont à 87 % signataires de la charte d'approvisionnement formalisée par le groupe pour la première fois en 1996. Cette charte témoigne de l'engagement continu de Bonduelle en faveur de techniques agricoles respectueuses de l'environnement.

Auprès de ses partenaires, Bonduelle a développé une organisation qui permet de les accompagner sur le terrain.

Pour répondre aux attentes et aux enjeux des pays et des marchés, l'organisation agronomique du groupe est conçue selon une approche par filiale, chacune d'elles étant responsable de sa politique agricole. Leurs prévisions commerciales déterminent l'activité des services agronomiques de chaque zone d'activité. Ainsi les services agronomiques gèrent : le choix des surfaces à ensemercer, la signature des contrats et la relation avec les Organisations de Producteurs (OP), le choix des gammes variétales

en fonction du plan de semis, le suivi des cultures et de la maturité des légumes, la date de récolte et le choix du matériel à utiliser par les prestataires spécialisés, la logistique du transport jusqu'à l'usine, et enfin s'assurent du bon respect du cahier des charges avant que les légumes soient préparés. Relais entre Bonduelle et les partenaires producteurs, les chefs de plaine jouent un rôle essentiel dans ce dispositif. Enfin, un réseau « agro » international permet d'échanger au niveau du groupe sur les meilleures pratiques agronomiques.

LA PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT

Sur le terrain, le suivi des cultures et l'accompagnement des producteurs sont les points forts de la politique agricole de Bonduelle. Ces actions se concrétisent en premier lieu par la prévention, en sélectionnant les parcelles les plus adaptées aux différents types de légumes et en procédant à la rotation régulière des cultures afin de ne pas épuiser les ressources de la Terre tout en favorisant la biodiversité et de meilleurs rendements. Le lancement, en 2012 d'un système de géoréférencement des parcelles constitue dans ce domaine un atout majeur, permettant de disposer d'une véritable « mémoire agronomique » des espaces cultivés (variétés, date de semis et de récolte, rendement, analyse qualitative...) et ainsi d'affecter au mieux, d'année en année, les cultures aux sols. Cette initiative prolonge l'instauration d'une méthode de tests prédictifs sur les terres, afin de prévenir les éventuelles maladies susceptibles de mettre en péril les semis, et réduisant de facto, les risques d'échec de culture et le gaspillage de matières premières : semences, fertilisants, eau... Dans le même esprit d'anticipation ont été mis en place des réseaux d'observation qui détectent l'arrivée de ravageurs dans les plaines. Par exemple, en France, en fonction des informations recueillies, les partenaires producteurs sont alertés sur les techniques à mettre en œuvre pour maîtriser au mieux les risques. Cette démarche fait partie intégrante du dispositif de « surveillance biologique du territoire » établi par le ministère de l'Agriculture et dont l'animation est confiée depuis 2010 aux professionnels de la filière.

La maîtrise des produits de soin des plantes et la baisse de l'IFT, l'Indice de Fréquence de Traitement, passe également par des formations adaptées : techniques d'optimisation des doses en fonction de l'hygrométrie, du vent, du PH et de la dureté de l'eau...

LE RESPECT DU SOL ET DE LA BIODIVERSITÉ

C'est un principe constant pour l'entreprise, qui se décline de différentes manières. Pour le Groupe Bonduelle, le sol n'est pas un simple support mais un milieu de vie qu'il convient de préserver. De même la protection des cultures est optimisée avec pour objectif de réduire de 20 % l'utilisation de produits phytosanitaires sur 3 ans.

LE CHOIX DES SEMENCES

Le choix des meilleures semences constitue le « levier génétique » de la politique de réduction des produits phytosanitaires menée par Bonduelle. Le groupe travaille avec des partenaires semenciers nationaux et internationaux pour identifier les variétés les plus résistantes aux maladies, au stress hydrique et climatique, ceci grâce à des méthodes de sélection classique. Bonduelle prend également part à des tests de nouvelles variétés afin de mesurer leur adaptation et leur comportement aux différents territoires.

L'INNOVATION

Nouvelles techniques de semis, méthodes alternatives de désherbage mécanique, recherches sur l'optimisation du travail du sol, tests d'apport de champignons ou de bactéries pour stimuler le système racinaire des plantes et ainsi les protéger contre les parasites, pilotage de l'irrigation grâce à des sondes capacitatives... Bonduelle multiplie les projets pilotes en faveur d'une agriculture qui privilégie des moyens naturels et des mécanismes de régulation proches de ceux existants dans la nature. Ces projets sont menés en partenariat avec d'autres institutions (voir page 51, engagement sociétal).

INDICATEURS

Biodiversité	Près de 500 variétés de légumes diffusées au travers des gammes de produits. 216 collections variétales ont permis d'observer, en 2011-2012, 818 variétés
Effectifs agronomiques	283 personnes
Charte d'approvisionnement	87 % des agriculteurs l'ont signée
Agriculteurs évalués	78 % des agriculteurs ont été évalués
Analyse des sols	89 % des fumures azotées ont été calculées par la méthode des reliquats
Intensité culturale	25,5 ha de légumes cultivés par producteur
Réseau de surveillance	131 réseaux de piégeage

2.3.2 Préservation des ressources naturelles

La conférence de Rio de juin 2012 a souligné la nécessité de déployer une « économie verte » pour assurer le développement d'un monde « soutenable ». Parmi l'ensemble des thèmes de l'économie verte, on reconnaît certains des axes de la stratégie de Bonduelle en matière de développement durable :

- généraliser l'intégration de critères environnementaux dans les processus de conception et de production des produits et services ;
- revoir les modes de consommation et de production pour se désengager notamment des combustibles fossiles dans les décennies à venir ;
- valoriser les énergies renouvelables en lien avec le solaire ;
- rechercher une haute qualité de construction ;
- recycler les matières premières minérales et les matériaux ;
- assurer le retour des matières organiques au sol pour les terres agricoles ;
- tester des outils de planification afin de prendre en compte des objectifs collectifs (dont réduction des gaz à effet de serre et réduction des consommations des matières premières).

MANAGEMENT DES RESSOURCES NATURELLES

En matière de ressources naturelles, Bonduelle a toujours privilégié le travail en réseau et le partage d'informations entre ses usines, ses filiales et ses services centraux pour mener à bien sa stratégie, en cohérence avec les problématiques sociétales et les aspects plus particuliers liés à ses activités : raréfaction des ressources naturelles, tarifs à la hausse, mesure de l'impact environnemental...

Ainsi, des réunions « réseau opérationnel » sont organisées chaque année. Ces rencontres inter-filiales sur l'énergie et l'environnement permettent de contribuer au partage des meilleures pratiques et au déploiement des axes de la politique du groupe. Selon les thèmes, les profils des participants vont de l'exploitant d'équipements au Directeur technique de filiale.

Le groupe s'appuie par ailleurs sur un cycle de visites triennales de ses usines (18 sites visités en 2011-2012) menées par des experts internes. Ce dispositif repose sur une grille de lecture commune permettant d'évaluer la performance des process. Il participe lui aussi au partage des bonnes pratiques et à la mise en œuvre concrète de la politique environnementale du groupe.

En complément, Bonduelle s'est défini un programme expérimental de 2 ans pour faire réaliser par un prestataire extérieur des audits « énergie ». Cette méthode apporte un autre regard sur les performances enregistrées grâce à un benchmark élargi. Elle permet également d'intégrer de nouvelles perspectives d'actions en fonction des situations locales, et constitue une aide à la décision pour engager des études et/ou investissements futurs. En 2011-2012, 8 sites pilotes (situés en France, en Allemagne et en Italie) ont

bénéficié de ce type d'audit qui sera mené durant l'exercice prochain sur les deux unités hongroises. Le bilan interne de cette opération sera diffusé à l'ensemble du groupe.

La création de guides techniques de référence, dédiés aux problématiques techniques transverses et rassemblant les recommandations du groupe en termes de bonnes pratiques (eaux de refroidissement, matériel d'éclairage, chaufferie...) permet en outre de faire progresser les performances des sites. Le processus se décline en quatre étapes :

- mise en place de documents de référence sur la base de diagnostics de sites pilotes ;
- construction de grille d'auto-évaluation pour aider les usines à cibler leur effort et à mesurer leur écart par rapport à la situation idéale avec une notice de formation associée ;
- diffusion de l'information lors des réunions de réseau et des visites d'usine et aide à la mise en place dans les usines ;
- bilan annuel de suivi et déploiement à l'ensemble des sites.

Cette démarche a notamment été adoptée en 2011-2012 dans le domaine de la gestion des eaux de refroidissement et des chaufferies sur 8 sites repartis sur 3 filiales. Une plate-forme informatique collaborative permettra la mise en commun des documents.

Enfin, Bonduelle organise des formations techniques à destination de ses collaborateurs, à l'image du module énergie thermique, dont

la première session test s'est déroulée sur l'usine de Resecure (France) en 2011-2012.

- Formation Optimisation Thermique des process appertisés : nouveau module créé en 2011-2012 et testé lors d'une session pilote de 8 personnes. Le programme de démultiplication est à établir pour le groupe.
- Formation Optimisation Froid Industriel - Domaine surgelé : module en cours de déploiement depuis 2010 : session de 10 personnes.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES PROCÉDÉS : CONSOMMATION D'EAU ET D'ÉNERGIE

2011 a été difficile sur le plan agronomique avec une grande précocité de la saison en Europe et des dérèglements climatiques au Canada. L'activité globale du groupe a connu une légère hausse (+ 3 %) du tonnage travaillé par rapport à 2010-2011. Le bilan de la performance énergétique des usines est très positif en 2011-2012. Même s'il n'atteint pas exactement les cibles théoriques, il récompense les efforts des parties prenantes internes (management, opérateurs, formation, benchmark et échange) menés depuis plus de 8 ans.

En 2011-2012, la performance et les cibles sur l'évolution du ratio de consommation ramené à la tonne de produits fabriqués, sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Évolution des ratios de conso électrique/thermique/eau versus N-1

Groupe	EAU Ratio m ³ /TPF	ÉNERGIE		
		TOTAL Ratio kWh/TPF	ÉLECTRICITÉ Ratio kWhé/TPF	THERMIQUE Ratio kWhéPCs/TPF
2011-2012 (sans Italie)	12,3	901	343	558
2010-2011 (avec Italie)	13,7	939	370	569
Évolution donnée corrigée des variations d'activité	- 9,3 %	- 2,6 %	- 5,8 %	- 0,4 %
Objectif	- 3 %	- 5 %	- 5 %	- 5 %

L'historique de l'évolution des ratios permet de quantifier une économie cumulée sur 6 ans (date de l'intégration du périmètre Bonduelle Amérique du Nord dans le groupe) :

- 54 000 MWhé non consommés sur 6 ans soit la consommation annuelle de près de 6 900 Français (selon données 2008 – 7,9 MWhé/hab/an – Banque mondiale – Consommation d'électricité par habitant) ;

- L'équivalent de 132 GWhPCs de gaz non consommé en 6 ans soit 10 100 tonnes équivalent pétrole ;
- 10 300 000 m³ d'eau non consommée sur 6 ans soit la consommation annuelle de près de 190 000 Français (Commissariat général au développement durable – 2011).

■ Focus sur la performance de 3 usines entre 2006-07 à 2011-2012 (5 ans)

Usines sélectionnées pour leur évolution de tonnage sur 5 ans plutôt constante. L'évolution est exprimée en indice.

Technologie	Frais : Reutlingen, Allemagne		Conserve : Nagykőrös, Hongrie		Surgelé : Ingersoll, Canada	
	2006-2007	2011-2012	2006-2007	2011-2012	2006-2007	2011-2012
TPF	1	1,17	1	0,98	1	1,14
m ³ /TPF	1	0,53	1	0,6	1	1,18
kWhé/TPF	1	0,63	1	0,63	1	0,96
kWhPCs/TPF	1	0,61	1	0,61	1	0,73

Le groupe s'est fixé deux objectifs en terme d'efficacité énergétique : la réduction de 5 % par an de ses consommations énergétiques et de 3 % annuels pour sa consommation en eau. Le respect du premier engagement passe, entre autres, par la généralisation des installations de récupération d'énergie sur les processus thermiques.

Depuis 2006-2007 : 1 940 milliers d'euros investis sur des équipements de récupération d'énergie soit 13 % des investissements consacrés à l'énergie par le Groupe Bonduelle.

Le renouvellement des outils et des équipements dans une perspective de sobriété énergétique est un autre levier fondamental dans la politique environnementale du groupe qui a notamment amélioré les performances de ses unités de stockage en chambre froide (températures négatives).

L'investissement réalisé pour la construction de la chambre froide grande hauteur d'Estrées (150 000 m³) a ainsi permis de respecter la cible de consommation d'énergie fixée pour cet équipement de dernière génération. À l'issue d'une année de fonctionnement, le ratio de consommation se confirme être inférieur de 50 % au ratio moyen de consommation des chambres traditionnelles. Au global, cet investissement cumulé au plan de suivi des équipements et d'optimisation du pilotage des chambres froides initié en 2006-2007, ont permis d'abaisser le ratio du groupe de 18 % en 2010-2011.

La recherche de meilleures performances énergétiques s'illustre aussi au travers du projet mené en partenariat avec le service recherche et développement d'EDF et le Centre Énergétique des Procédés (CEP) de l'École des Mines de Paris de 2009 à 2011. Soutenu par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), le programme « Usine Sobre » avait pour vocation d'étudier les pratiques du groupe et ses procédés.

L'analyse faite sur 3 sites pilotes représentatifs de 3 technologies a permis d'identifier des solutions technologiques éprouvées s'appliquant à une opération spécifique, et des solutions globales impactant plusieurs opérations et reposant sur l'intégration énergétique.

Ces solutions ont été hiérarchisées selon leur intérêt technico-économique et font l'objet d'actions de référence dans les usines pilotes puis dans d'autres usines du groupe.

D'autres solutions, plus complexes ont fait l'objet de développements spécifiques pour décliner des règles de mises en œuvre opérationnelles et les budgets d'investissement associés pour leur mise en application dans les usines. Par exemple, l'installation d'éclairage à LED, en remplacement des tubes fluorescents, s'accompagne d'études de répartition de la lumière en fonction de la position par rapport au sol afin de respecter les contraintes réglementaires d'éclairage.

Dans ce domaine, les cellules centrales de Bonduelle (Achat/Énergie) ont également entamé un état des lieux des offres des fournisseurs, analysant simultanément les aspects technologie-performance-consommation-coût pour aboutir *in fine* à des préconisations de type « bon éclairage au bon endroit » sur les stockages de conserve, les chambres froides à température négative et les entrepôts froids à température positive. Le périmètre de cette étude est international (11 pays) et concerne 7 fournisseurs mondiaux.

Enfin, certaines solutions identifiées constituent des ruptures technologiques, basées sur de nouveaux concepts. Elles ont abouti à 3 programmes de recherche 2012-2013 dénommés « Usine Sobre – phase 2 ».

Au-delà des actions menées dans le cadre du programme Usine Sobre, Bonduelle a également finalisé un projet d'amélioration de la qualité des rejets en 2011-2012 : l'implantation de deux chaudières fonctionnant au gaz naturel (en remplacement du fioul) sur le site canadien de Saint-Denis. Les bénéfices sont : une amélioration de 10 % de l'efficacité énergétique, une hausse de la qualité des rejets atmosphériques et une réduction de 3 500 teqCO₂/an émises par la combustion.

Sur ce même site de Saint-Denis a été déployée une initiative pilote de cartographie des consommations d'eau, un préalable essentiel à tout programme d'optimisation et de recyclage. Ce plan s'inscrit dans le cadre d'un programme québécois du Conseil de la Transformation Agroalimentaire des produits de Consommation (CTAC) concernant l'utilisation optimale de l'eau dans les procédés agroalimentaires.

Il rassemble 5 partenaires industriels, ainsi qu'un cabinet d'ingénierie et de conseil, Axor. L'enjeu sur deux ans, consiste à :

- identifier les technologies de traitement d'eau permettant de réduire la consommation des établissements de 25 % ;
- établir un plan de mise à l'essai des meilleures technologies disponibles ;
- analyser l'évolution réglementaire nécessaire pour s'adapter aux réalités de l'industrie et de la technologie, en partenariat avec l'Agence Canadienne des Inspections des Aliments.

Une démarche similaire en interne a été lancée à Santarém au Portugal : établissement d'une cartographie destinée à identifier et à hiérarchiser les pistes de réduction à la source des consommations d'eau en termes de process, de lavage ou de réutilisation.

Ces études seront relayées dans le groupe et la méthodologie pourra être déployée par les nouveaux sites volontaires.

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS DE RESSOURCES VIERGES ET DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une excellente performance en 2011-2012 :

- la consommation d'eau du groupe est de 12 215 056 m³ soit un ratio de 12,3 m³/TPF soit une réduction du ratio en 1 an de - 9,3 % (en donnée corrigée des variations d'activité). L'objectif de réduction du ratio de - 3 % par rapport à 2010-2011 est largement amélioré ;
- par rapport à 2010-2011, l'effort de réduction de consommation a permis d'économiser près de 2 000 000 m³ (consommation annuelle d'une ville de 36 000 habitants) ;
- les ¾ de l'approvisionnement en eau des usines se font à partir de forages privés, le reste provenant des réseaux de distribution urbains d'eau potable ;
- sur 3 ans, plus de 1 000 milliers d'euros ont été investis pour l'amélioration des approvisionnements en eau dans le groupe en Hongrie, en Pologne et au Québec.

Dans le cadre de son travail en réseau, Bonduelle poursuit ses efforts d'**optimisation des emballages** et des process logistiques. Les actions entreprises dans la technologie « surgelé » ont abouti à une nette amélioration des modes de conditionnement secondaires grâce à des outils autorisant un meilleur remplissage des cartons. Ce processus a engendré une économie de 155 tonnes de carton en France et la démarche s'étend aux autres implantations du groupe. De plus, la réduction des dimensions de certaines références conditionnées en sachet a permis de réduire jusqu'à 11 % de surface de film par emballage.

Pour les conserves, la politique de réduction des emballages s'est élargie à tous les modes de conditionnement et notamment au film de lots et de fardelage. Les économies potentielles de film sont de l'ordre de 90 tonnes annuelles. Concernant les emballages métalliques, les réductions d'épaisseurs réalisées sur les 2 dernières années permettent d'économiser 500 tonnes de métal/an en Europe.

En parallèle une démarche d'intégration de critères environnementaux dans la conception des produits est en cours de mise en place dans le groupe. Le packaging en représente un des axes majeurs. Pour accompagner cette démarche des ratios ont été établis afin de suivre les évolutions de packs chez Bonduelle. Le but étant, lors de la conception, d'utiliser l'emballage nécessaire et suffisant à son application, qui garantisse et préserve la sécurité et la qualité des produits. Enfin Bonduelle entretient toujours une veille permettant d'avancer sur l'utilisation de bio matériaux dans ses emballages.

Le recyclage des **déchets industriels** est une autre des priorités du groupe qui a pour ambition d'atteindre 75 % de taux de recyclage par des actions de tri sélectif à la source et de politique achat avec les fournisseurs.

En 2011-2012, le groupe a produit 35 502 tonnes de déchets industriels banals soit un ratio de production à la tonne de produits fabriqués de 35,8 KG/TPF ce qui représente une réduction du ratio de production de 6 % par rapport à 2010-2011.

Les filières déchet représentent 73 % (76 % en 2010-2011) du tonnage produit par les filières de valorisation matière ou énergétique. La mise en enfouissement technique représente 27 % du tonnage.

L'écart à la cible serait couvert par la valorisation de 700 tonnes de déchets industriels banals. Les usines de tous pays doivent maintenir la sensibilisation des salariés, et renforcer les organisations efficaces de tri à la source par le fonctionnement interne ou la sous-traitance.

Un des points importants est le taux de recyclage et son amélioration dans le maintien des coûts d'exploitation globaux des usines.



L'objectif 2012-2013 en matière de performance de valorisation a été renforcé pour atteindre 80 % du tonnage global des déchets industriels banals produits.

En 2011-2012, 239 tonnes de déchets industriels spéciaux (soit 0,24 kg/TPF) ont été produits et évacués en filière spécialisée. Le cadencage des opérations ponctuelles d'évacuation explique les variations annuelles du ratio et du tonnage produit (228 tonnes et 0,23 kg/TPF).

Ont été produits 443 697 Tbrut de sous-produits organiques (végétaux ou champignon) en 2011-2012 soit un ratio ramené à la tonne de produits fabriqués de 448 kg de composés végétaux (CV/TPF), ratio stable par rapport à 2010-2011 (444 kg CV/TPF).

En 2011-2012, 95 % du gisement a été valorisé en alimentation animale, en méthanisation ou sous forme de produit normalisé (compost NF 44-051). Les autres filières agronomiques représentent 5 % du gisement.

Si la maîtrise des consommations énergétiques est un des axes essentiels de la stratégie environnementale du groupe, le développement des **énergies renouvelables** constitue un autre vecteur de progrès en faveur du développement durable. C'est dans cette optique que Bonduelle prospecte des projets d'avenir pour réduire la dépendance aux ressources fossiles comme la co-génération ou la méthanisation. En effet, Bonduelle dispose d'un gisement organique intéressant avec un pouvoir méthanogène correct et une matière sèche de l'ordre de 10 % adaptée à la méthanisation mixte avec des sous-produits agricoles. Sans investir directement, le groupe soutient les développements locaux de projets en lien avec le monde agricole et pérennise un débouché pour ses sous-produits, notamment sur les sites de Tecumseh (Canada, filière active avec la société SEACLIFF ENERGY depuis 2011) et de Bordères (France, mise en service prévue en 2015).

Le groupe poursuit ses initiatives en faveur de la production et de la valorisation du biogaz issu du traitement de ses effluents biodégradables. Le site de Nagykőrös, en Hongrie est ainsi le premier à opérer la valorisation *in situ* du biogaz produit en 2012. Trois autres unités devraient adopter le même principe d'auto consommation d'ici à 2015.

Actuellement, le volume de biogaz produit dans les méthaniseurs de station d'épuration biologique représente un potentiel de 6 000 tonnes équivalent pétrole.

TRAITEMENT DES EFFLUENTS ET INTÉGRATION LOCALE

Investissement pour l'amélioration des équipements de traitement

En 6 ans, le groupe a investi plus de 19 millions d'euros dans les équipements d'épuration de ses effluents sur l'ensemble de ses usines :

- 18 usines sont équipées de station d'épuration autonome → 4 stations construites ou réaménagées en 5 ans ;
- 10 usines utilisent des infrastructures urbaines pour achever le traitement de leurs effluents ;
- 5 usines Bonduelle disposent d'une valorisation agricole de leurs effluents après un traitement physique ou biologique préalable.

Les volumes d'eau rejetés par Bonduelle représentent près de 11,4 millions de m³. La qualité de ces effluents est contrôlée et pilotée par les services environnement des usines :

- 89 % des volumes rejetés transitent par une station d'épuration urbaine ou Bonduelle ;
- 8 % des effluents sont épurés par voie agronomique (fertirrigation, épandage) ;
- 3 % des effluents sont rejetés dans le milieu naturel directement compte tenu de leur bonne qualité.

Simultanément, les usines développent des méthodes propres à réduire la charge organique libérée (DCO) dans les effluents et traitée en station d'épuration. Ces solutions nécessitent en général des aménagements techniques valables si la filière agricole en amont est compatible ou si la collecte du flux chargé est bien circonscrite.

En 2011-2012, les effluents produits par l'activité industrielle représentent une charge organique d'environ 19 000 tonnes de demande biologique en oxygène (DBO). Les processus opératoires contrôlés par Bonduelle en assurent le traitement à 99,6 %.

L'épuration des effluents a généré près de 5 250 tonnes de MS de boue biologique en 2011-2012. Les boues sont valorisées par épandage agricole contrôlé, en filière de compostage ou de méthanisation. Les usines développent des actions pour réduire à la source la quantité de charge organique libérée dans les effluents et alléger d'autant le travail d'épuration en aval.

La prise en compte de l'intégration des stations avec leur voisinage est une préoccupation de tous les sites industriels. Pour limiter les gênes olfactives occasionnelles, Bonduelle agit au cas par cas en développant un panel de solutions spécifiques, comme l'amélioration de l'aération des ouvrages de stockage et de traitements, et les équipements de brumisation sur lagunages de stockage.

En lien avec les directives européennes de protection de l'environnement et de la santé publique émerge une nouvelle thématique autour de la réduction des consommations de produits chimiques dans les opérations de traitement d'eau et de leurs émissions dans le milieu naturel. Dans ce contexte, Bonduelle fiabilise les pratiques de traitement de ses eaux techniques et travaille à la réduction ou la substitution à la source des produits chimiques.

COMPTER POUR SAVOIR, SAVOIR POUR AGIR, AGIR POUR RÉDUIRE

Pour garantir aux consommateurs une information environnementale fiable et lutter contre les allégations infondées, Bonduelle participe activement en France depuis 2011 aux travaux de mesure des impacts environnementaux engagés par le ministère de l'Écologie. Le groupe a ainsi mesuré l'impact d'une boîte de conserve de petits pois extra-fins, au jus, de format familial (850 ml). Cette expérimentation a permis d'établir à 94 grammes d'équivalent CO₂ les émissions de gaz à effet de serre pour 100 g de poids net égoutté (PNE) sur le cycle de vie complet du produit. La consommation d'eau s'élève quant à elle à 0,9 litre pour 100 g PNE sur un périmètre restreint au lavage du légume et remplissage de la boîte, faute de méthodologie établie et de base de données disponible.

Au-delà de cette première expérience, Bonduelle s'engage dans une démarche de mesure de ses impacts à l'échelle de l'ensemble du groupe.

L'étape préliminaire à la mesure de l'impact environnemental de l'activité (bilan de l'impact en émission de gaz à effet de serre (GES) et en consommation d'eau de l'activité Bonduelle dans son périmètre 2011-2012) est la cartographie des données initiales. La collecte des données s'appuie sur l'analyse de cycle de vie telle que décrite dans la norme ISO 14040.

Cette seule étape a mobilisé une soixantaine de collaborateurs tous services et pays confondus et a duré 6 mois au cours desquels ont été effectués :

- la sectorisation des étapes du cycle de vie en entité homogène (activité ou géographique) ;
- la présentation du projet aux interlocuteurs ;
- la mise en place de fiches de collecte de données.

L'exploitation des données a pris en compte la contrainte internationale des implantations du groupe et repose sur plusieurs bases de données reconnues en France et à l'international (base ADEME, base ECOINVENT). Une restitution circonstanciée des résultats est prévue en 2012-2013 auprès des interlocuteurs impliqués. Cette démarche spontanée et interne a permis d'acquérir une compétence et une base de données spécifiques à l'activité de « transformation du légume ».

Résultats :

Au global **les émissions nettes de gaz à effet de serre** calculée pour l'activité 2011-2012 ont été estimées à 1 800 000 teqCO₂ +/- 600 000, soit l'émission annuelle de près de 200 000 Européens. (ADEME - 8,8 teqCO₂/Européen de l'Ouest/an).

La répartition entre les étapes de l'ACV est la suivante :

- matières premières alimentaires cultivées et achetées : émissions pour la fabrication, mise en culture et approvisionnement des usines : 45 % ;
- matières premières non alimentaires de type emballage : émissions pour la fabrication, approvisionnement, fin de vie et évitée par la réutilisation matière : 36 % ;
- transformation industrielle : émissions énergétiques directes et indirectes relatives au scope 1 et 2 du GHG protocol et les émissions liées au traitement des déchets industriels banals : 10 % ;
- transport des produits intermédiaires et finis : émissions du transport intersite et clientèle jusqu'à l'entrepôt du client distributeur : 8 % ;
- transport des salariés et déplacements professionnels : 1 %.

On remarque que le tri des déchets industriels représente près de 4 % des émissions brutes totales.

La **consommation d'eau calculée** pour l'activité 2011-2012 est estimée entre 70 000 000 et 105 000 000 m³/an.

Avec la répartition suivante :

- production agricole (pour les matières alimentaires cultivées) : 62 % ;
- fabrication des matières premières non alimentaires de type emballage : 23 % ;
- transformation industrielle : 15 %.

La cartographie des impacts sera présentée à l'ensemble des parties prenantes du groupe et permettra une vaste action de sensibilisation et la recherche de plans d'amélioration.

Par les différentes actions engagées, **le Groupe Bonduelle anticipe les exigences émergentes** de la société civile mondiale en se dotant d'outils de simulation de différents scénarii fiscaux, réglementaires, marketing :

- calcul des émissions massiques indépendantes de la performance énergétique dans le cadre, en France, de la « Loi Grenelle » obligeant à fournir un bilan des émissions de gaz à effet de serre sur son périmètre SCOPE 3 d'ici 2015 ;
- répondre aux besoins de l'expérimentation française en cours sur affichage de l'impact environnement des produits de grande consommation et pour laquelle Bonduelle est entreprise volontaire pilote au sein de l'ADEPALE (Association Des Entreprises de Produits Alimentaires Elaborés) ;

- fournir un outil opérationnel de caractérisation des produits sous l'angle de l'impact environnemental émissions de gaz à effet de serre et consommation d'eau qui permettra de faire évoluer la conception de ces derniers afin de minimiser leurs impacts.

Ces démarches permettent de nouer contact avec de nombreux interlocuteurs : organismes de tutelle (ANIA, fédérations professionnelles internationales et locales), entreprises internationales leader en matière de mesure de l'impact environnemental, chercheurs et spécialistes internationaux de méthode et exigences « clientèle » pour se tenir en veille (benchmark externe).

INDICATEURS

Les indicateurs ci-dessous ont été élaborés conformément à notre référentiel de *reporting* dont les principaux éléments ont été synthétisés dans la note méthodologique figurant page 57 de ce rapport.

Tonnes TPF	991 463 tonnes TPF
Consommation d'eau	12 215 056 m ³ ✓ consommés soit 12,3 m ³ par tonne de produits fabriqués
Sourcing de l'eau	9 259 339 m ³ d'eau de forage 2 903 957 m ³ d'eau du réseau de distribution urbain 51 760 m ³ d'eau de surface
Consommation d'énergie	<p>Consommation globale de 3 095 342 gigajoules (GJ)</p> <p>dont Électrique : 1 226 234 GJ ✓</p> <p>dont Gaz naturel : 1 612 125 GJ ✓</p> <p>dont Fuel (très basse teneur en soufre) : 168 475 GJ</p> <p>dont Propane : 36 091 GJ</p> <p>dont GPL : 4 603 GJ</p> <p>dont Fioul domestique : 29 778 GJ</p> <p>dont Biomasse : 18 036 GJ</p> <p>Répartition de l'Électricité par pays :</p> <p>60 % France</p> <p>27 % Canada</p> <p>4 % Portugal</p> <p>4 % Pologne</p> <p>2 % Hongrie</p> <p>2 % Allemagne</p> <p>1 % Russie</p> <p>0,3 % Brésil</p>
Production de déchets banals	35 502 tonnes ✓ soit 35,8 kg par tonne de produits fabriqués
	<p>Filières de traitement :</p> <p>Centre d'enfouissement technique : 27 %</p> <p>Valorisation énergétique : 4 %</p> <p>Recyclage : 69 %</p>

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

Production des déchets spéciaux	239 tonnes ✓ soit 0,24 kg par tonne de produits fabriqués
Production de composés végétaux	443 697 tonnes ✓ soit 448 kg par tonne de produits fabriqués
	Valorisation :
	Épandage agricole : 3 %
	Alimentation animale : 76 %
	Valorisation énergétique : 1 %
	Produit commercialisable : 18 %
	Autres (compost) : 2 %
Rejets de pollution	Filières de traitement, répartition en m³ :
	89 % m ³ rejetés en station d'épuration
	7 % m ³ rejetés en épandage après prétraitement
	1 % m ³ rejetés en épandage direct sur culture fourragère
	3 % m ³ en rejet d'effluent clair
	Rejet des polluants et proportion épurée :
	18 747 tonnes Demande Biologique en Oxygène (DBO) produites sur les sites industriels (valeur évaluée par estimée)
	95 % de la DBO traitée en station d'épuration Bonduelle
	2 % de la DBO traitée par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé)
	2 % de la DBO traitée en station d'épuration externe
	0,4 % rejeté dans le milieu naturel conformément à la réglementation
Biosolids	Production de 5 244 tonnes de matière sèche de boue biologique. Production de 1 543 320 Nm ³ de biogaz.
Emballage	145 220 tonnes
	Répartition par typologie des matériaux :
	Bocaux en verre : 9,6 %
	Boîtes métalliques : 58,4 %
	Films plastiques : 8,6 %
	Cartons : 17,4 %
	Barquettes en plastique : 1,7 %
	Capsules : 3,0 %
	Étiquettes et autres : 1,4 %
Dépenses engagées pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement	Eau et boue de station d'épuration : 2 077 414 € Déchets industriels et composés végétaux : 262 650 € Air et énergie : 3 572 954 €
Émission de gaz à effet de serre	41 567 teqCO ₂ d'émissions indirectes (achat électricité) 153 149 teqCO ₂ d'émissions directes (achat d'énergies fossiles, biomasse, fuite de fluide frigorigène)
Émissions de gaz réduisant l'ozone	2 197 teqCO ₂ pour R22, R134A, R404A, R422A

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

■ QUOTAS D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE – UE

Le Groupe Bonduelle est concerné par la directive européenne 2003-1987/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté européenne pour 4 de ses sites : Estrées, Vaulx, Renescure, Russy.

L'affectation des quotas pour la période 2008-2012 est de 355 115 teqCO₂.

Les émissions annuelles ont été de :

- 2008 = 49 460 teqCO₂ ;
- 2009 = 43 473 teqCO₂ ;
- 2010 = 45 566 teqCO₂ ;
- 2011 = 47 045 teqCO₂.

2.3.3 Optimisation du transport

Le transport des légumes vers les sites industriels et des produits finis auprès des points de distribution est un élément central des activités de Bonduelle. Le groupe déploie de nombreux projets pour optimiser les flux et ainsi réduire les impacts environnementaux, notamment les émissions de gaz à effet de serre.

Pour appuyer sa stratégie dans ce domaine, Bonduelle s'appuie sur un comité de suivi « Transport et développement durable » composé de représentants internationaux des services commerciaux et des entités logistique des usines, de membres du département *Supply chain* et de la centrale d'achat, de responsables du développement durable. Le comité est notamment chargé d'opérer une veille sur les évolutions législatives du secteur, les avancées du Grenelle de l'Environnement en France et de rechercher des solutions pérennes pour abaisser les impacts environnementaux des flux.

Depuis sa création et afin de conserver au mieux les qualités des produits cueillis à maturité en limitant les temps entre la récolte et le traitement des produits, Bonduelle implante ses usines à proximité des bassins de production agricole. Ces derniers sont sélectionnés en fonction des terres et climats des régions mais sont également choisis au plus près des zones de consommation. Ce dernier élément permet de limiter les kilomètres parcourus par les produits Bonduelle et de favoriser le développement des économies locales.

Au-delà de ces principes, Bonduelle s'interroge systématiquement sur l'optimisation des transports de ses produits et de l'ensemble de ses approvisionnements.

Cela peut se faire par la mise en place d'infrastructures de stockage suffisamment dimensionnées. Les sites logistiques sont également organisés par aires géographiques et sont chargés du référencement

des transporteurs pour la distribution auprès de la clientèle afin de sélectionner les options de transport les plus cohérentes.

En 2008, le groupe a initié un programme de mesure des émissions de CO₂ au sein de sa filiale BCI (Bonduelle Conserve International) afin d'identifier les marges de progrès et les meilleurs leviers d'action pour abaisser le niveau d'émissions de GES. Cette approche pionnière dans le secteur agro-alimentaire est basée sur une méthode de calcul élaborée par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et validée par Bio Intelligence Service, un cabinet d'expertise indépendant.

Mis en place initialement sur les transferts de produits entre les usines et les plateformes logistiques françaises de BCI, le programme de mesure a par la suite été étendu à l'ensemble des pays d'Europe desservis en produits finis pour les livraisons en clientèle. Il a permis de mesurer les progrès accomplis grâce au déploiement du trafic rail-route, notamment entre les usines françaises du Sud-Ouest et le Nord-Picardie. Le rail-route a également été déployé pour les livraisons des clients du Nord-Picardie vers le sud-est de la France et l'Italie, ainsi que pour les flux au départ de Hongrie à destination de l'Allemagne.

Dans une perspective d'amélioration continue, Bonduelle a entrepris en 2011-2012 d'élargir le périmètre de mesure à ses autres filiales spécialisées dans le surgelé, le frais et le traiteur, chacune d'entre elles bénéficiant de la nouvelle plateforme collaborative e-space pour y présenter ses résultats et les différentes initiatives déployées afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques. Simultanément, le recours au mode combiné rail-route a été renforcé (liaison Hongrie-France, Hongrie-Belgique par exemple), permettant d'améliorer la performance environnementale. Ainsi la filiale Bonduelle Conserve International est parvenue à économiser 2 203 tonnes équivalent CO₂ en 2011-2012.

En plus du combiné rail-route, Bonduelle s'est engagé avec deux de ses prestataires de transport historiques dans le déploiement de chargements de 44 tonnes pour la totalité des flux routiers intersites dans l'Hexagone. Ce nouveau dispositif fait suite à l'autorisation officielle donnée en France en 2011 pour la circulation de ce type d'attelage qui permet de réduire massivement le nombre de camions sur la route.

D'autres actions d'amélioration des performances ont également été initiées en 2011-2012 : investissements dans de nouvelles chambres froides (Estrées, Santarèm, Labenne...) pour assurer un volume de stockage plus important et réduire les trajets entre différents sites prestataires ; déploiement d'un système de géolocalisation des parcelles garantissant une organisation optimale des récoltes et donc des modalités de transport associées, recherche de mutualisation de chargements avec des partenaires industriels, optimisation et allègement des emballages. Enfin, le groupe poursuit sa réflexion sur l'utilisation d'un autre mode alternatif à la route : le transport maritime, pour, par exemple, desservir l'Espagne depuis le Nord de la France.

INDICATEURS

Émissions CO₂ (en tonnes)	En amont agricole, 11 920 tonnes équivalent CO ₂
	En distribution, 63 731 tonnes équivalent CO ₂
	En intersite, 18 231 tonnes équivalent CO ₂
	Soit 93 882 tonnes équivalent CO ₂ (hors Canada)
Ratio kg CO₂/tonne	En amont agricole, 17 kg CO ₂ émis/tonne transportée
	En distribution, 69 kg CO ₂ émis/tonne transportée
	En intersite, 21 kg CO ₂ émis/tonne transportée

2.4 Engagements sociaux et sociétaux

2.4.1 Engagement social

Dialogue social, conditions de travail, formation, diversité, santé et sécurité... Ces préoccupations sont centrales dans la politique de Ressources Humaines du Groupe Bonduelle qui place l'Homme au cœur de son projet d'entreprise.

La politique ressources humaines du Groupe Bonduelle se fonde sur les 7 valeurs de l'entreprise : le souci de l'Homme, l'intégrité, la confiance, l'excellence, l'équité, l'ouverture, la simplicité. Pour l'exercice 2011-2012, elle s'articule sur 6 axes prioritaires : la sécurité au travail, axe majeur de l'exercice avec l'instauration d'un réseau mondial « sécurité », la formation, l'égalité des chances, l'emploi des seniors, les parcours professionnels, les rémunérations.

Les collaborateurs Bonduelle sont 8 971 en équivalent temps plein, dont 6 449 permanents ✓. 23 % des effectifs sont situés hors Europe, 20,6 % en Europe (hors France) et 56,4 % en France.

(Le détail des effectifs figure en fin de rubrique.)

MODE D'ORGANISATION

Pour mener à bien sa politique de Ressources Humaines, Bonduelle s'appuie sur un Directeur des ressources humaines au niveau du groupe. Celui-ci, membre du Comité Exécutif Mondial, participe et contribue à l'élaboration de l'ensemble des décisions stratégiques du groupe. Il est assisté d'une équipe en charge des 4 domaines suivants :

- développement des carrières et relais avec les DRH des unités européennes (hors France) ;
- rémunérations et relations avec les DRH des unités hors Europe (Bonduelle Amérique du Nord, Bonduelle Development) ;

- relations sociales au sein du groupe et Ressources Humaines en France ;
- communication globale sur les Ressources Humaines.

Un séminaire international, organisé à minima deux fois par an, rassemble l'équipe de la Direction des ressources humaines groupe et l'ensemble des DRH des pays dans lesquels Bonduelle est implanté. Ces rencontres permettent de présenter la stratégie globale de Bonduelle en matière de Ressources Humaines, et de recueillir les propositions d'actions formulées par les interlocuteurs RH des différents pays. La politique, validée par le Comité Exécutif Mondial, est ensuite déployée dans chaque pays où les interlocuteurs RH pilotent un réseau d'interlocuteurs dédiés présents dans chaque filiale.

SANTÉ-SÉCURITÉ

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention d'effets négatifs sur la santé et les conditions de travail.

En novembre 2011, le groupe a entrepris de revoir son organisation en matière de sécurité en redéfinissant les responsabilités de chacun à tous les niveaux hiérarchiques, et en lançant une vaste campagne de sensibilisation sur ce thème fondamental dans l'activité de Bonduelle à travers le monde.

Le dispositif de *reporting* a ainsi été renforcé, la sécurité figurant obligatoirement à l'ordre du jour des Comités de Direction des usines – organisés chaque semaine –, des rencontres mensuelles entre les Directeurs industriels de chaque filiale avec les Directeurs d'usine, et

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

des réunions trimestrielles entre la Direction générale des filiales et les responsables « pays ».

Afin de mobiliser plus fortement les salariés sur cette problématique, le montant des primes de rémunération variable accordée aux collaborateurs opérationnels est désormais lié à leur performance en termes de sécurité.

Autre axe de progrès : la constitution d'un réseau sécurité, entamée en mai 2012, rassemblant des représentants de sites et de filiales afin d'échanger sur les meilleures pratiques, les priorités d'actions et d'investissements... avec un *reporting* mensuel.

La mise en œuvre de cette nouvelle démarche a déjà permis au groupe d'enregistrer des progrès significatifs, puisque le taux de fréquence d'accident est passé de 24,4 en 2010-2011 à 18,76 ✓ en 2011-2012.

DIALOGUE SOCIAL

Conformément à sa charte éthique en cours de déploiement, Bonduelle privilégie l'ouverture et le dialogue dans les relations internes. Le groupe respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leurs choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif.

Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) se réunit à minima une fois par an afin notamment d'exposer les orientations stratégiques du groupe et le bilan de l'exercice écoulé en Europe et dans les autres pays d'implantation de Bonduelle. Le Comité de Groupe France est l'instance représentative des activités de Bonduelle présentes sur le territoire français (conserve, surgelé, frais et traiteur) est, quant à lui, rassemblé trois fois par an.

Le Comité de Groupe permet notamment à Bonduelle de fournir aux instances représentatives des salariés français (56,4 % des effectifs) des informations complémentaires, au-delà de ses obligations légales, sur les activités de Bonduelle en Europe et hors Europe.

La dynamique du dialogue social au sein du Groupe Bonduelle s'est notamment illustrée en 2011-2012 par la signature de différents avenants et accords :

- avenant à l'accord GPEC ;
- avenant à l'accord seniors et salariés âgés ;
- avenant à l'accord bien-être au travail ;
- accord égalité hommes-femmes ;
- accord Pénibilité ;
- accord Handipol 3.

Ces accords donnent l'impulsion de la politique RH dans le groupe. Pour exemple, la part des travailleurs handicapés dans le Groupe Bonduelle est passée de 7,76 % en 2010-2011 à 10,65 % en 2011-2012.

CONDITIONS DE TRAVAIL

L'accord sur la pénibilité au travail négocié en juin 2012 avec les partenaires sociaux a pour objectif de préserver chaque salarié de toute forme de pénibilité dans l'exécution de son travail : contraintes physiques, environnement agressif, rythme. Il fixe pour principes directeurs la réduction de la polyexposition des salariés aux facteurs de risques, l'adaptation et l'aménagement des postes de travail, l'amélioration globale des conditions de travail en intervenant sur les sources de pénibilité, la prévention et la formation. Ce dernier axe se décline en quatre points : stages de sensibilisation aux différents risques, intégration dans les formations techniques aux postes de travail de modules dédiés à la prévention, sensibilisation du personnel d'encadrement, actions de professionnalisation pour les collaborateurs occupant des postes pénibles.

Pour atteindre ses objectifs, Bonduelle entend consacrer en France 10 % du budget formation à la sécurité-pénibilité. L'accord, signé pour 3 ans prévoit en outre une à deux réunions de suivi annuel avec présentation du bilan des actions engagées, ainsi qu'une consultation sur la base d'un bilan établi par le CHSCT de chaque site.

L'avenant à l'accord sur le bien-être au travail vise quant à lui à renforcer la prise de conscience et la compréhension du stress au travail et des risques psychosociaux par l'entreprise, les salariés et leurs représentants, ceci en anticipant les risques susceptibles d'apparaître dans des situations particulières touchant à l'organisation du travail (aménagements importants modifiant les conditions de santé et de sécurité, introduction de nouvelles technologies...), et en fournissant aux collaborateurs un cadre permettant de détecter, de prévenir et de traiter les éventuels cas de stress au travail.

Ces accords s'inscrivent dans la continuité des actions menées de longue date par le Groupe Bonduelle, qui développe par ailleurs depuis des années des actions spécifiques dédiées aux personnels saisonniers. De par la nature de ses activités, rythmées par les récoltes, Bonduelle emploie en effet un nombre important de saisonniers. Les emplois saisonniers représentent près de 24 % de l'ensemble des contrats du Groupe Bonduelle (en équivalent temps plein). Ils sont fidélisés grâce à une politique de rémunération compétitive et des contrats de travail par type de récolte leur assurant une activité professionnelle compatible avec d'autres emplois saisonniers. À ce titre, Bonduelle travaille, sur certains sites, en lien avec des groupements d'employeurs afin de partager les compétences et d'assurer une régularité d'activité aux saisonniers qui peuvent bénéficier de formations spécifiques telles que la qualification « cariste ». Cette politique passe également par le développement, aux États-Unis et au Canada, de maisons d'accueil permettant à ces personnels de loger dans de bonnes conditions et d'éviter les coûts de logement.

Selon les bassins d'emplois où ses sites sont implantés, Bonduelle privilégie l'emploi local ou l'accueil de personnes issues de zones économiques offrant peu d'opportunités professionnelles.

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

FORMATION

La formation des collaborateurs est un des éléments centraux de la politique de Ressources Humaines du Groupe Bonduelle qui a privilégié quatre domaines d'actions en 2011-2012 : l'accompagnement et le développement de la sécurité dans l'ensemble de ses activités, la capitalisation des compétences, la découverte et l'intégration au groupe, le développement des nouveaux talents. Le taux de formation des salariés est de 1,76 % (dépenses de formation rapportées à la masse salariale) et la durée moyenne de formation par individu est de 14,98 heures.

Lancé en 2002, l'université du groupe, l'Institut de formation Pierre et Benoît Bonduelle (IPB) se veut un accélérateur du développement des compétences et de la dimension humaine du groupe. Il s'adresse à l'ensemble des collaborateurs du groupe.

Ses activités s'articulent autour de trois objectifs :

- partager les valeurs et la culture de l'entreprise. Par exemple des séminaires « découverte de l'entreprise » et des séjours d'immersion linguistiques sont organisés pour permettre aux nouveaux arrivants d'intégrer la culture du groupe ;
- développer les savoir-faire et les expertises métiers spécifiques du Groupe Bonduelle. Par exemple des modules de formation aux techniques du sertissage sont proposés aux usines de l'activité conserve du groupe ;
- développer les compétences relationnelles et managériales. Le dernier programme développé par l'institut, le Bonduelle Executive Program porte sur la détection et le développement des talents internes, afin d'anticiper sur l'organisation managériales de demain.

L'avenant à l'accord sur la gestion prévisionnelle des emplois et carrières (GPEC) signé en 2008 et étendu fin 2011 prévoit en outre d'évaluer les évolutions prévisibles des métiers et du marché de l'emploi en rapport avec les besoins de l'entreprise et de promouvoir de façon pédagogique la connaissance de ses travaux, dans le but d'informer et de responsabiliser l'ensemble des acteurs. Il contribue à orienter certaines actions de formation en identifiant différents éléments :

- besoins en effectifs en augmentation qui nécessitent d'anticiper des actions de formation, de reconversion, de recrutement, etc. ;
- besoins en effectifs en diminution au-delà du mouvement des départs naturels (emplois menacés), qui nécessitent d'anticiper des actions de reconversion, de formation, etc. ;
- besoin en effectifs stables, mais avec des départs naturels importants nécessitant des mesures correctrices garantissant la permanence des ressources et compétences clés ;
- évolutions importantes en termes de contenu exigeant des compétences nouvelles et appelant des politiques de formations adaptées.

Pour 2012-2013, le groupe s'est fixé les orientations suivantes en matière de formation, car elle est un vecteur d'accompagnement de sa stratégie globale ressources humaines :

- culture d'entreprise : accompagner le développement des managers, mettre en œuvre et partager les valeurs, intégrer et accompagner le développement des collaborateurs ;
- expertise métier : capitaliser et développer les domaines d'expertise fondamentaux (agronomie, industrie, qualité, *supply chain*...) et les domaines émergents (marketing, commerce, innovations produits...);
- responsabilité sociale : améliorer la sûreté, la sécurité au travail et l'employabilité des collaborateurs.

DIVERSITÉ

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail. Le groupe n'a fait l'objet en 2011-2012 d'aucune condamnation en matière de discrimination. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel. Elle s'accompagne d'actions destinées à favoriser la diversité. Ainsi en 2011-2012 a été signé un accord sur l'égalité hommes-femmes au sein du groupe s'appuyant sur quatre thèmes :

- recrutement ;
- conditions de travail ;
- rémunération effective ;
- articulation entre activité professionnelle et exercice de la responsabilité familiale.

Cet accord s'accompagne d'un plan d'actions visant notamment à :

- nouer des partenariats avec les écoles et/ou centres de formation agréés pour susciter des candidatures ;
- réaliser 3 guides métiers et un film sur les carrières ;
- mettre en place une journée porte ouverte dans 4 sites industriels à destination prioritaire des étudiants ;
- étudier les contraintes des postes par un travail en amont pour adapter des structures de vie professionnelles et de formation ;
- examiner les actions de formation à envisager avant le retour d'un collaborateur ayant pris un congé familial.

On constate la poursuite de la féminisation du management en 2011-2012, pour exemple : nomination d'une Directrice à la tête de l'un des plus importants sites industriels du groupe dans le nord de la France, à Renescure, et de Directrices des affaires financières en Pologne et en Espagne. Ces trois nominations illustrent la volonté du groupe de promouvoir l'évolution de carrière des femmes et confirment l'engagement du groupe sur la voie de l'égalité professionnelle.

Autre fait marquant de l'exercice passé en faveur de la diversité : la signature de l'accord Handipol 3 qui doit ancrer les démarches engagées depuis plusieurs années grâce à de nouvelles actions de

sensibilisation en interne et à l'implication de tous les collaborateurs. Le groupe s'engage ainsi à :

- atteindre un taux d'emploi des salariés porteurs de handicap supérieur ou égal à 6 %. En 2011-2012 ce taux est de 10,65 % ;
- adapter à chaque filiale les objectifs et moyens mis à leur disposition dans ce domaine ;
- anticiper la gestion des éventuelles inaptitudes afin de favoriser le maintien dans l'emploi ;
- agir en tenant compte des problématiques de population vieillissante sur les différents sites du groupe.

De multiples initiatives soutiennent la politique du groupe en matière de handicap :

- création de la Mission Handicap au sein de la DRH France avec un pilote dans chaque établissement et un Comité Paritaire de suivi au niveau du groupe ;
- création d'un poste de coordinateur Handipol 3 ;
- organisation de campagnes d'information et de sensibilisation pour les collaborateurs présentant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 10 % ;
- communication régulière sur les actions menées *via* le journal interne et l'Intranet... ;
- recrutement de 10 travailleurs porteurs de handicap minimum en CDI à l'issue de l'accord ;
- ouverture de tous les postes accessibles aux personnes porteuses de handicap ;
- tutorat possible avec accord collaborateur porteur de handicap ;
- formation ou sensibilisation des acteurs directs de la politique handicap de l'entreprise aux spécificités de l'emploi des porteurs de handicap ;
- développement de l'accueil de stagiaires issus du milieu protégé.

Pour compléter cette politique diversité, Bonduelle a signé avec les partenaires sociaux un avenant à l'accord de 2009 sur l'emploi des seniors avec trois principes essentiels : l'anticipation de l'évolution des carrières professionnelles, le développement des compétences et des qualifications ainsi que l'accès à la formation, la transmission

des savoirs et des compétences et le développement du tutorat. Selon cet accord, le groupe devra compter plus de 11 % de salariés de 55 ans et plus au 31 décembre 2012.

DROITS DE L'HOMME

Bonduelle respecte les règles internationales en matière de travail. Le groupe s'engage notamment à respecter et promouvoir les 7 conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, à l'abolition effective du travail des enfants, à l'élimination du travail forcé ou obligatoire. Il s'engage également à respecter la charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation.

Dans le cadre de sa charte éthique, publiée en 2012, Bonduelle exige de l'ensemble de ses collaborateurs, de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel. Il encourage ses sous-traitants et fournisseurs à s'engager dans une démarche éthique.

Enfin, le Groupe Bonduelle est membre depuis 2003 du Global Compact, une initiative lancée en 2000 par les Nations Unies incitant les entreprises à adopter des valeurs fondamentales selon dix principes inspirés de la déclaration universelle des droits de l'Homme, de la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, de la convention des Nations Unies contre la corruption.

INDICATEURS

Les indicateurs ci-dessous ont été élaborés conformément à notre référentiel de *reporting* dont les principaux éléments ont été synthétisés dans la note méthodologique figurant page 57 de ce rapport.

EFFECTIF

- 6 449 permanents ✓
- 8 971 CDI, CDD, saisonniers et autres en équivalent temps plein

Effectif total par type de contrat de travail et zone géographique (en équivalent temps plein)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Permanent	3 879,69	1 231,35	1 251,52	6 362,57
Non Permanent	296,11	118,85	46,93	461,89
Saisonnier	829,64	496,54	766,46	2 092,64
Autres	45,54	6,7	1,53	53,77

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

■ Effectif total par sexe, statut et zone géographique (effectifs permanents)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes	1 662	527	472	2 661
Hommes	2 249	744	795	3 788
Cadre	729	280	112	1 121
Non cadre	3 182	991	1 155	5 328

Ancienneté (effectifs permanents) :

- 0 à 3 ans : 1 082 ;
- 3 à 9 ans : 1 534 ;
- + 9 ans : 3 833.

Ancienneté Moyenne : 14,99.

Embauches en nombre de contrats :

- CDI : 459 ✓ ;
- CDD : 940 ✓ ;
- Saisonniers : 6 316.

Part des travailleurs handicapés : 10,65 %.

TURNOVER

Turnover global groupe : 10,75 %.

■ Turnover par contrat

	France	Europe (Hors France)	Hors Europe	Total	
Effectif ETP	Permanent	3 879,69	1 231,35	1 251,52	6 362,57
	Non permanent	296,11	118,82	46,96	461,89
	Saisonnier	829,64	496,54	766,46	2 092,64
	Autre	45,54	6,70	1,53	53,77
	Total	5 050,98	1 853,41	2 066,47	8 970,86
Cadre	Du fait d'un licenciement - Cadre	8	12	6	26
	Du fait d'un décès, retraite, rupture conventionnelle... - Cadre	22	6	2	30
	Du fait du salarié (démission, fin période essai...) - Cadre	18	12	4	34
Non-Cadre	Du fait d'un licenciement - Non-Cadre	92	83	55	230
	Du fait d'un décès, retraite, rupture conventionnelle... - Non-Cadre	70	89	10	169
	Du fait du salarié (démission, fin période essai...) - Non-Cadre	327	57	91	475
TURNOVER	10,63 %	13,97 %	8,13 %	10,75 %	

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

■ Turnover par sexe

	France	Europe (Hors France)	Hors Europe	Total
Départ Homme	305	145	108	558
Départ Femme	232	114	60	406
Turnover Homme	6,04 %	7,82 %	5,23 %	6,22 %
Turnover Femme	4,59 %	6,15 %	2,90 %	4,53 %

■ Turnover par âge

	France	Europe (Hors France)	Hors Europe	Total
Départ moins 26	159	53	34	246
Départ 26 - 35	116	76	35	227
Départ 36 - 45	85	72	38	195
Départ 46 - 49	24	14	21	59
Départ plus 50	153	44	40	237

FORMATION

- Part de la masse salariale : 1,76 %.
- Nombre d'heures de formation : 144 639 ✓.
- Durée moyenne de formation par individu : 14,98 heures.
- Répartition des formations par sexe : 38,08 % de femmes et 61,92 % d'hommes.

CONDITIONS DE SÉCURITÉ

- Taux de fréquence des accidents du travail : 18,76 ✓.
- Taux de gravité des accidents du travail : 1,64 ✓.

■ Répartition des accidents du travail

Zone géographique	Sexe	Nombre Acc. de travail avec arrêt	Taux de Fréquence	Nombre J. perdus accident du travail (AT)	Taux de Gravité AT	Nombre J. perdus maladie professionnelle (MP)	Taux de Gravité MP	Heures travaillées	Taux Absentéisme
Hors Europe	F	14	9,97	601	0,43	0	0,00	1 404 893	NC
	M	22	9,96	924	0,42	0	0,00	2 209 477	NC
Total Hors Europe		36	9,96	1 525	0,42	0	0,00	3 614 370	NC
Europe	F	32	22,98	742	0,53	0	0,00	1 392 723	4,51 %
	M	31	16,58	494	0,26	0	0,00	1 869 920	2,51 %
Total Europe		63	19,31	1 236	0,38	0	0,00	3 262 643	3,36 %
France	F	74	21,15	4 404	1,28	9 696	2,81	3 452 201	6,80 %
	M	110	22,71	6 015	1,27	1 806	0,38	4 754 841	4,11 %
Total France		184	22,42	10 419	1,27	11 502	1,40	8 207 042	5,28 %
RÉCAPITULATIF		283 ✓	18,76 ✓	13 180	0,87	11 502	0,76	15 084 055 ✓	4,42 %

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

DÉPART ET MUTATIONS

Départs : 964 ✓.

Démissions : 509 ✓.

Licenciements : 256 ✓.

Mutations dans un autre établissement : 59 ✓.

RESTRUCTURATIONS INDUSTRIELLES

Effectif concerné par les restructurations industrielles et ayant bénéficié d'une aide au reclassement : 19.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Nombre d'heures travaillées : 15 084 055 ✓.

Taux d'absentéisme : 4,42 % (hors Canada).

RÉMUNÉRATION ET ÉVOLUTION

Montant des rémunérations (CDI + CDD + saisonniers) : 234 819 248 euros.

Part des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques : 82,02 %.

Répartition par sexe des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques : 86,29 % de femmes et 79,81 % d'hommes.

2.4.2 Engagement sociétal

L'engagement sociétal du Groupe Bonduelle s'illustre notamment par son implication sur la chaîne de valeur : politique d'approvisionnement, de formation et de sensibilisation intégrant des critères environnementaux et sociaux.

POLITIQUE D'ACHAT

Tout comme pour les achats de légumes cultivés par ses partenaires producteurs (3 500, regroupés en organisations de producteurs) – signataires d'une charte d'approvisionnement particulièrement rigoureuse – Bonduelle s'attache pour ses autres fournitures (boîtes métalliques, cartons et films d'emballage, légumes et ingrédients entrant dans la composition de ses recettes et non cultivés ou produits par le groupe, énergie, denrées animales, publicité et communication, semences...) à mettre en avant ses valeurs fondatrices : équité, excellence, ouverture.

Le groupe exige ainsi de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent toutes les dispositions législatives liées à leurs activités et à leur environnement professionnel. De plus, cette politique d'achat se traduit par l'intégration de critères sociaux dans les contrats d'achat (passés à l'échelle du groupe ou localement), par l'analyse – pour les denrées alimentaires – des risques sanitaires liés aux produits avec un système de notation et de cartographie des fournisseurs, ou encore par des actions auprès des fabricants de boîtes de conserve visant à réduire l'épaisseur des contenants...

Bonduelle encourage ses fournisseurs et sous-traitants à s'engager dans une démarche environnementale. En effet, dans le cadre de la relation contractuelle, les fournisseurs s'engagent à respecter les principes du Global Compact auxquels Bonduelle a adhéré en 2003. Cette démarche est en cours de déploiement à l'échelle du groupe. Pour exemple, en 2011-2012, 85 % des contrats d'achats de boîtes de conserve (en valeur) intègrent les principes du Global Compact. Les boîtes représentent 40 % de l'ensemble des achats. Les décisions d'achat reposent sur une évaluation objective de la fiabilité et de l'intégrité du fournisseur ou du sous-traitant ainsi que de l'attractivité globale de son offre par rapport à des considérations et objectifs à court et long terme. Les acheteurs du service achat groupe – avec, pour certains produits, des relais locaux – doivent par ailleurs prendre en compte le rôle important qu'ils ont dans l'écosystème local. La prise en compte de l'activité locale est d'ailleurs inhérente aux activités de Bonduelle (voir page 44, 2.3.3. Optimisation du transport). Enfin les relations avec les fournisseurs doivent entretenir une confiance réciproque dans le souci de l'Homme et de la simplicité. Bonduelle s'attache ainsi à travailler avec ses partenaires pour garantir au mieux la qualité de ses produits et le respect de critères environnementaux et sociaux. Bien que la politique du groupe soit de s'approvisionner au plus près des bassins de consommation, les approvisionnements, pour certains types de produits, doivent parfois se faire dans des pays plus éloignés, notamment en Afrique. Dans ce cas, le groupe choisit des partenaires organisés de manière à travailler avec des petits producteurs, leur garantissant ainsi des revenus complémentaires à leur activité et à la culture vivrière. Les partenaires de Bonduelle ont des certifications en matière de qualité et ils accompagnent leurs producteurs afin de limiter et maîtriser au mieux les traitements nécessaires. Ce travail de long terme avec des partenaires reconnus est pour Bonduelle l'assurance de contribuer efficacement au développement économique local. L'un d'entre eux propose par exemple aux petits producteurs travaillant pour lui des solutions de micro-crédit servant à financer leur location, leur main-d'œuvre, ou encore un service de soins aux salariés de l'usine. Par ailleurs, pour s'assurer du respect des critères de production définis par Bonduelle et pour accompagner ses partenaires dans une démarche de progrès continu, des collaborateurs du Groupe Bonduelle sont présents en permanence au sein de ces structures.

PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET ÉCHANGES DE BONNES PRATIQUES POUR ENCOURAGER L'ÉVOLUTION DES MÉTHODES CULTURALES

Pour Bonduelle, l'agriculture est un maillon essentiel dans la chaîne de valeur de la filière des légumes préparés. Dans la logique de son engagement en faveur d'une agriculture durable, le groupe et ses partenaires se sont investis depuis 2009 dans le développement d'un programme pilote de production intégrée de légumes de plein champ. L'initiative, menée avec les organisations de producteurs du nord de la France, approvisionnant les usines de Picardie, les Chambres d'agriculture de cette région, AgroTransfert, l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), l'Union interprofessionnelle des légumes en conserves et surgelés (UNILET), la Fédération Régionale

✓ Cet indicateur a été vérifié par le cabinet Deloitte, voir page 59 du document de référence 2011-2012.

contre les organismes nuisibles de l'agriculture (FREDON) est déployée sur 8 fermes.

Au mois de juillet 2012, Bonduelle a présenté sur une exploitation pilote les premiers acquis du programme, notamment en matière de désherbage. En effet, après trois ans de travaux sur les bio agresseurs des légumes (adventices, maladies, ravageurs...), des avancées concrètes permettent de préconiser de nouvelles pratiques, permettant de faire progresser la filière et d'offrir aux consommateurs des produits toujours plus sains et de qualité.

Les différents outils mécaniques testés ont permis d'optimiser les machines et de réduire certains traitements phytosanitaires. Dans la continuité de ce programme, AgroTransfert a édité une brochure (« Le désherbage mécanique des légumes en région Picardie ») dressant le bilan de cette nouvelle approche et distribuée à l'ensemble des producteurs de la région.

Autre exemple d'implication sociétale : la visite, organisée en septembre 2011, de la ferme de la Woestyne, berceau du Groupe Bonduelle dont elle est aujourd'hui indépendante, mais toujours exploitée par des membres de la famille avec des techniques de culture innovantes : semis directs sous couvert végétal avec des cultures intermédiaires, juste utilisation des produits phytosanitaires... Un laboratoire d'idées et de bonnes pratiques pour là encore, offrir les meilleurs légumes aux consommateurs.

Il s'agit donc pour Bonduelle de développer et de partager les expériences afin de promouvoir des pratiques ayant moins d'impact sur l'environnement auprès de l'ensemble de la profession.

FAIRE ÉVOLUER LES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES AU NIVEAU INTERNATIONAL ET LOCAL

Le Groupe Bonduelle s'engage depuis 2004 dans la promotion d'une meilleure alimentation.

À travers la Fondation d'entreprise Louis Bonduelle, le groupe lance chaque semestre depuis 2007, un appel à projets destiné à soutenir les initiatives locales ayant pour objectif d'aider les populations à mieux se nourrir. Ces appels sont ouverts mondialement et ont déjà permis de soutenir 100 projets, soit plus de 280 000 individus bénéficiaires, pour un budget total de plus de 330 000 euros. De même chaque année depuis 2005, la Fondation Louis Bonduelle propose un prix de recherche de 10 000 euros destiné à soutenir

un travail de thèse lié à l'alimentation. Le périmètre de ce prix est également mondial. Les efforts de soutien à la recherche menés par la Fondation Louis Bonduelle représentent plus d'1 150 000 euros. Une information théorique et pratique sur les méthodes pour faire évoluer ses comportements alimentaires est par ailleurs proposée sur le site Internet de la Fondation Louis Bonduelle. Son contenu est accessible en anglais, français, italien et néerlandais. En 2012-2013, le site Internet sera accessible en espagnol et portugais.

Par ailleurs, l'ambition de Bonduelle est de développer ses engagements sociétaux dans chacun des pays où il est présent. C'est pourquoi sa fondation développe régulièrement de nouvelles implantations avec, en 2011-2012, une présence au Canada et dans plusieurs pays européens. Dans ces pays la fondation mène des actions nationales. Par exemple :

- en France la fondation a réalisé des actions de sensibilisation des populations défavorisées à une meilleure alimentation en partenariat avec le Secours populaire français, l'action se nomme « Ronde des légumes » ;
- en Italie, la fondation a sensibilisé les enfants 6 à 14 ans aux principes d'une alimentation équilibrée et à l'origine des aliments en partenariat avec Slow Food, l'action se nomme « Orto in Condotta ».

Enfin, la Fondation Louis Bonduelle poursuit son ambition de faire évoluer durablement les comportements alimentaires grâce à différentes manifestations, comme les Rencontres de la Fondation, dont la dernière édition s'est tenue en juin 2012 sur le thème « Alimentation et bien vieillir ». Le questionnaire de satisfaction proposé à l'issue de cet événement souligne l'intérêt suscité par cette démarche, puisque 86 % des participants étaient satisfaits de ces rencontres, 94 % précisant qu'elles permettaient d'acquérir de nouvelles connaissances.

Plus d'information sur www.fondation-louisbonduelle.org et présentation de la Fondation Louis Bonduelle page 55 partie 2.5.5. Promotion de meilleures habitudes alimentaires.

DONS ALIMENTAIRES

L'investissement social et sociétal de Bonduelle s'exprime également par les dons alimentaires dont le volume a atteint 2 144 tonnes en 2011-2012 pour la France, l'Italie, la Pologne et la Hongrie, sur des produits en conserve, surgelés, en salade 4^e gamme et traiteur.

2.5 Responsabilité du fait du produit

Le Groupe Bonduelle fait de la qualité un de ses axes prioritaires. Garante de l'engagement de Bonduelle auprès des consommateurs et de la pérennité des activités du groupe dans le monde, la politique qualité fait l'objet d'un processus d'amélioration continu tant en interne qu'avec les fournisseurs. Cette démarche se conjugue aux actions menées par le groupe afin d'assurer une satisfaction de ses clients et consommateurs, notamment en diffusant une information transparente sur ses produits et en développant l'accessibilité des légumes. À la qualité, s'ajoute ainsi comme principe pour Bonduelle dans la fabrication de ses produits, le plaisir, le goût et la responsabilité (environnementale et sociétale).

2.5.1 La qualité : une priorité

Pour assurer la qualité maximale de ses produits, Bonduelle dispose de processus et d'un système de management, conduits dans chacune de ses filiales par un Directeur qualité. Ceux-ci travaillent au sein d'un réseau animé par un coordinateur général et se réunissent une fois par an. Dans chaque filiale est établi un plan qualité tenant compte de ses spécificités technologiques (conserves, surgelés, frais...) et des contraintes, notamment réglementaires, propres aux différentes implantations géographiques.

Les plans qualité sont déployés dans chacun des sites de production du groupe selon trois volets principaux : contrôle à réception des matières premières « légumes » et achats d'autre nature ; contrôle de la qualité sur les lignes de production ; contrôles finaux des produits avant expédition. Un plan de surveillance continue est déployé en interne. En 2011-2012, 46 500 analyses ont été réalisées sur des produits de conserve, et 17 500 sur des surgelés.

De plus, le groupe poursuit chaque année sa politique de renouvellement et de mise à niveau de ses trieurs optiques permettant de détecter la présence d'éventuels corps étrangers lors de la préparation des légumes. Ces investissements s'inscrivent dans la logique du programme de réduction des produits phytosanitaires et de la promotion de pratiques culturales plus respectueuses, qui entraînent inévitablement des réceptions de légumes à trier.

Bonduelle dispose en outre d'un processus de certification de ses sites de production particulièrement complet. Bonduelle exige pour ses usines au moins l'un des certificats cités ci-dessous, délivrés par des organismes extérieurs accrédités. 97 % des usines possèdent en effet au moins une certification, soit 99 % du tonnage du groupe (seul le site de Cristalina, au Brésil, ayant démarré ses activités en 2011, va s'engager dans ce processus prochainement).

Parmi les unités de productions certifiées, la plupart des usines possèdent plusieurs certificats :

- 15 disposent de la norme ISO 9001

(Norme internationale permettant d'accéder à une certification du système qualité par un organisme externe accrédité. Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la qualité afin que le produit soit conforme aux exigences des clients et aux exigences réglementaires applicables. La version actuelle de cette norme est ISO 9001 V 2008) ;

- 1 site possède l'ISO 22000

(Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la sécurité des aliments, visant à améliorer la satisfaction du client grâce à une maîtrise efficace des dangers) ;

- 24 unités bénéficient du référentiel IFS

(Référentiel privé, propriété de la FCD – fédération des entreprises du commerce et de la distribution – et de son équivalent allemand. Il s'agit d'un référentiel d'évaluation des fournisseurs de produits alimentaires centré sur la qualité et la sécurité des produits. La version actuelle est IFS V6) ;

- 16 possèdent le BRC (British Retail Consortium)

(Référentiel privé, propriété d'un groupe de distributeurs anglo-saxons, il est très proche de l'IFS. La version actuelle est BRC V6) ;

- 4 sont accrédités FSSC 22000

(Référentiel privé, propriété de la « Foundation for Food Safety Certification », fondation pour la certification en matière de sécurité alimentaire, basé sur la norme ISO 22000 et la PAS 220 pour les fabricants de produits alimentaires).

2011-2012 a par ailleurs vu l'intégration aux labels BRC et IFS du chapitre Food Defense, concernant les risques extérieurs auxquels peuvent être exposés les sites de production (malveillance, vols, actes de contamination volontaires...) et qui pourraient engendrer des dangers potentiels sur les produits. À ce titre, Bonduelle a engagé une évaluation des risques dans les unités européennes concernées par les référentiels IFS et BCR.

L'ensemble des certifications fait l'objet d'audits de renouvellement réguliers : tous les trois ans et tous les ans pour IFS, BRC et FSSC. La norme ISO nécessite également une vérification annuelle.

Enfin, d'autres certificats couvrant soit des domaines particuliers (certificats « bio »), ou des exigences propres à certains clients sont également engagés, eux aussi audités par des organismes extérieurs accrédités.

L'approvisionnement en matières premières est un autre des points essentiels de la politique « Qualité » du groupe. Ainsi, les partenaires producteurs de légumes signent une charte spécifique avec le groupe garantissant le respect du cahier des charges de culture de chaque type de légumes. Une troisième version de cette charte, lancée en 1996, a été publiée en 2007. Dans un

souci d'amélioration constante, Bonduelle a conçu en 2010 une charte d'approvisionnement dédiée aux fournisseurs des produits alimentaires entrant dans la composition de ses recettes mais qui ne sont pas cultivés directement ou indirectement par le groupe. Au-delà de la signature de cette charte, ces fournisseurs peuvent être soumis à un audit permettant de vérifier leur performance et le respect de leur engagement.

Concernant les légumes, ingrédients et produits achetés par le groupe, Bonduelle demande à ses fournisseurs des garanties de qualité (voir page 51). Ainsi ses fournisseurs situés en Afrique ont chacun des certifications concernant les process de qualité.

2.5.2 La composition des produits et leur qualité nutritionnelle

Bonduelle travaille à intégrer des principes de nutrition et de respect de critères environnementaux dans ses produits.

Dans ce sens et pour compléter ce dispositif qualité, le groupe a instauré dans chacune de ses filiales une charte de développements produits qui va au-delà des exigences réglementaires. Ces chartes ont été revues durant l'exercice 2011-2012.

Elles incluent notamment la liste des ingrédients et additifs interdits dans la composition des produits Bonduelle. Par exemple, les produits Bonduelle ne contiennent pas d'OGM. La suppression de l'huile de palme dans les produits fabriqués et commercialisés par Bonduelle est quasiment aboutie (quelques arômes essentiels à certaines recettes ont encore pour support l'huile de palme).

Un projet initié lui aussi durant l'exercice passé, vise également à diminuer ou à limiter les additifs présents dans les recettes. En fonction des catégories définies par le programme, Bonduelle interdit des additifs et travaille à la limitation de certains autres.

La qualité nutritionnelle est une des priorités du groupe qui a lancé en 2008 Visa Santé, une démarche de progrès continu basée sur l'évaluation et l'optimisation de ses produits.

Visa Santé repose sur 4 points essentiels :

- la réalisation d'un audit nutritionnel des produits à la marque Bonduelle : le département Nutrition du Groupe Bonduelle a établi un cadre de valeurs nutritionnelles liées aux recommandations relatives au taux de sel, de sucre, de matières grasses – en quantité et en qualité. 1 158 produits – issus de toutes les technologies – ont été analysés par le département Nutrition du groupe afin de déterminer s'ils correspondaient au cadre nutritionnel recommandé ;
- la catégorisation des produits en trois familles « nutrition », selon des seuils de composition en certains nutriments :
 - « produits bruts peu transformés »,
 - « légumes légèrement cuisinés »,
 - « produits cuisinés et gourmands » ;
- la reformulation des recettes : Les 200 recettes ne répondant pas aux critères nutritionnels ont été revues par les services développement de chaque filiale ;

- le développement de tout nouveau produit à base de légumes doit se faire dans le respect des seuils définis par Visa Santé.

Avec Visa Santé, Bonduelle propose aux consommateurs des produits d'une qualité nutritionnelle maîtrisée : réduction des taux de sels dans toutes les gammes, suppression de l'huile de palme, réduction des taux de matières grasses dans les sauces des salades traiteur... 100 % des produits aux marques du Groupe Bonduelle (périmètre 2009) ont été audités.

Le programme vise en outre à promouvoir une communication nutritionnelle raisonnée, simple, transparente et objective. Le groupe s'engage à ce titre à ne pas développer d'argumentaire nutritionnel sur l'emballage de ses produits « cuisinés et gourmands ».

Lancé sous l'impulsion de la Direction générale, Visa Santé mobilise, au-delà du département nutrition les ingénieurs Qualité, recherche et développement, les services marketing des différentes filiales. Au total, plus d'une centaine de collaborateurs est impliquée dans ce projet transverse et mature et qui constitue aujourd'hui un engagement pérenne et quotidien pour le groupe.

Dans la même logique le service recherche et développement du groupe et Bonduelle Food Service ont lancé en mai 2012 l'outil MARELLE (www.marelle-repasequilibres.com) permettant de créer des plans alimentaires conformes à la réglementation GEMRCN (Groupe d'étude des marchés de restauration collective et de nutrition) et les menus qui en découlent pour la restauration scolaire. Ce travail a été reconnu par le ministère français de l'agriculture de l'agroalimentaire et de la forêt. Il se traduit par l'attribution du logo du Programme National pour l'Alimentation (PNA).

2.5.3 Information et satisfaction des consommateurs

Tous les produits Bonduelle possèdent une information consommateur indiquant les mentions obligatoires demandées par la législation européenne en vigueur. Dès 2004, Bonduelle, dans un souci de transparence, s'est spontanément engagé dans l'étiquetage nutritionnel de type 2 de ses produits. En plus des éléments présentés sur l'étiquetage de type 1 (valeur énergétique, quantité de protéines, de glucides et de lipides), le type 2 comporte la teneur en acides gras saturés, en sucres, en fibres alimentaires et en sodium.

Autant d'éléments dont l'affichage a été rendu obligatoire par le règlement européen INCO (Information des consommateurs sur les denrées alimentaires n° 1169/2011) entré en vigueur le 13 décembre 2011. Ses dispositions générales seront applicables en 2014.

Grâce à la démarche entreprise de longue date, plus de 80 % des emballages des produits Bonduelle intègrent déjà les nutriments rendus obligatoires par ce nouveau texte. Le groupe va d'ailleurs plus loin en présentant sur la majorité de ses contenants (lorsque la taille le permet), les AJR, Apports Journaliers Recommandés (en minéraux et vitamines) dans le cadre d'une alimentation variée et d'un mode de vie sain.

Dans chaque pays où Bonduelle est présent, un service consommateurs s'attache à la satisfaction des consommateurs et répond aux réclamations des consommateurs et les répercute auprès

des responsables qualité. Ces réclamations peuvent porter sur la présence de corps étrangers, un mauvais partage des mélanges de légumes dans les conditionnements, des anomalies d'emballages...

Le groupe a déployé un outil de suivi à l'échelle internationale de ces réclamations lui permettant de mettre en place les mesures correctives nécessaires dans les délais les plus brefs.

Pour faire face aux problèmes engendrant des risques sanitaires potentiels, Bonduelle a mis au point une procédure d'urgence dont l'efficacité s'est vérifiée au printemps 2011 lors de la crise déclenchée par la présence de la bactérie E.coli dans certains légumes.

Dès les premiers signaux d'alerte, Bonduelle s'est assuré de la salubrité de ses produits en s'appuyant sur sa maîtrise de la traçabilité des approvisionnements et des livraisons.

Cette situation, qui ne concernait en aucun cas la production du groupe, a cependant démontré sa capacité à gérer cette crise, tant dans la recherche de ses causes qu'au travers de la communication auprès de ses clients et fournisseurs.

2.5.4 Indicateurs

Effectif dédié à la qualité	537 personnes (en équivalent temps plein) dont : 8,8 % dans les services qualité des filiales et à la Direction des achats 35,2 % dans les services qualité des usines 37,3 % au niveau des contrôles qualité sur les lignes de production 18,6 % au niveau des contrôles à réception
Sites certifiés	15 sont certifiés ISO 9001 31 sont certifiés BRC et/ou IFS et/ou FSSC22000 10 produisent des produits certifiés « biologiques »
Services consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays
Étiquetage	78 % de l'étiquetage à la marque comporte une information nutritionnelle
Achats de fruits & légumes	98 fournisseurs ont signé la charte simplifiée, soit 46 % 253 analyses phyto et ETM effectuées dont 100 % conformes 42 fournisseurs ont été audités, soit 20 % 132 fournisseurs ont été évalués, soit 62 %

2.5.5 Promotion de meilleures habitudes alimentaires : la Fondation Louis Bonduelle

La Fondation Louis Bonduelle est née en 2004 du désir du groupe de contribuer au débat sur l'alimentation et de concrétiser son engagement dans le domaine de la nutrition. La Fondation Louis Bonduelle a pour mission de faire évoluer durablement les comportements alimentaires en plaçant les légumes et leurs bienfaits au centre de son action. Elle est administrée par un Conseil d'Administration composé de 7 membres bénévoles : 3 experts indépendants choisis pour leur qualification dans le domaine d'intervention (Béatrice de Reynal, nutritionniste, Marie-Laure Frelut, pédiatre et membre de l'*European Childhood Obesity Group*, Jean-Charles Fruchart, docteur en biologie humaine et Président de la société Internationale d'Athéroscléose) ; et 4 représentants

du groupe : Christophe Bonduelle, Président de la Fondation Louis Bonduelle et Président du Groupe Bonduelle, Jean-Bernard Bonduelle, Directeur des relations extérieures et du développement durable, Laurence Depezay, responsable nutrition, et Christophe Château, Directeur de la communication et du marketing *corporate*.

L'action de la Fondation Louis Bonduelle repose sur trois piliers :

- informer et sensibiliser, en livrant *via* son site Internet www.fondation-louisbonduelle.org des données et outils pratiques sur les légumes à destination des enseignants, des professionnels de la santé, des journalistes, du grand public... ;
- soutenir la recherche, avec chaque année un prix destiné à soutenir un travail de thèse et une aide annuelle accordée à un groupe de recherche contre l'obésité infantile. La Fondation est de plus co-fondatrice de la Fondation Cœur et Artères, reconnue d'utilité publique ;

- mettre en place des actions de terrain pour faire évoluer les pratiques alimentaires auprès des cibles qui en ont le plus besoin, comme les enfants ou les personnes en situation précaire, afin de remettre les légumes au cœur de leur alimentation.

Parmi les étapes majeures figurent :

2004-2005

- Lancement de la Fondation en France.
- Lancement de l'opération le Jour du légume.
- Lancement du Prix de Recherche Louis Bonduelle.
- Lancement du site Internet de la Fondation.
- La Fondation Louis Bonduelle devient Co-fondateur de la Fondation Cœur et Artères, reconnue d'utilité publique.

2005-2006

- Lancement de la Fondation en Italie.
- Premières actions de sensibilisation des salariés Bonduelle à une meilleure alimentation.
- Lancement en France de l'action « Les Robins du potager » pour les enfants (9-11 ans).
- Lancement en Italie de l'action « Amici per la Tavola » pour les enfants (6-12 ans).

2006-2007

- Lancement de la fondation en Belgique et aux Pays-Bas.
- Lancement de l'action « Het Groente & Fruit Lab », aux Pays-Bas pour les enfants de 4 à 12 ans.
- Lancement en France de l'action « Légumes 2000 » pour les jeunes adultes.

2007-2008

- Premiers appels à projets internationaux.
- Premières Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle organisées à Paris.
- Lancement en France des actions en partenariat avec le Secours populaire français, le projet Ronde des légumes.
- Lancement en Italie de l'action « Sive » pour les enfants (6-12 ans).

2009-2010

- Lancement du Prix de Recherche *European Childhood Obesity Group* et Louis Bonduelle.
- Prorogation pour 99 ans de la Fondation Louis Bonduelle en France.

- Déjeuner-débat au Parlement Européen de Bruxelles.
- Lancement des actions en partenariat avec Age Platform Europe.
- Lancement en Italie de l'action « Orto in Condotta » pour les enfants (6-14 ans).

2010-2011

- Lancement de la Fondation au Canada.
- Lancement du partenariat avec les Maisons d'accueil rurales pour personnes âgées, le projet Art et saveurs nature.
- La Fondation est reconnue auprès des professionnels de santé ⁽¹⁾.

L'exercice 2011-2012 a été marqué par différents événements majeurs :

- une exposition et une conférence au Parlement Européen de Bruxelles : organisée en novembre 2011, cette exposition avait pour objectif de présenter la vocation et les actions de la Fondation. Elle s'est accompagnée d'une conférence, parrainée par Madame Sophie Auconie, députée européenne, sur le thème « Bien manger pour bien vivre ? » permettant de mieux cerner l'impact des nouveaux modes de vie et habitudes alimentaires sur la santé des citoyens ;
- la tenue des 5^{es} Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle, avec pour thème « Alimentation et bien vieillir ». Experts, directeurs de recherche et professionnels de santé ont, entre autres, débattu des habitudes alimentaires des personnes âgées selon les différenciations sociales, l'évolution de leurs perceptions sensorielles... ;
- la remise du Prix de Recherche Louis Bonduelle à Éloïse RÉMY, Centre des sciences du goût et de l'alimentation à l'Inra de Dijon, « Étude des facteurs influençant la prise alimentaire et sa régulation chez l'enfant », et à Nathalie MICHELS, département de santé publique de l'Université de Gand en Belgique, « Étude longitudinale visant à évaluer l'influence du stress sur les habitudes alimentaires et la composition corporelle des enfants en école primaire » ;
- la remise du prix ECOG (*European Childhood Obesity Group*) et Louis Bonduelle à l'équipe du service de nutrition de l'Université John Moores de Liverpool pour ses travaux de recherche et d'étude sur les habitudes alimentaires des enfants de cette ville ;
- la collaboration avec le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA) pour la construction d'une formation permettant la réalisation d'un potager transportable avec des enfants ou des adultes ;
- le succès du site Internet de la Fondation, avec une moyenne de plus de 35 000 visiteurs par mois.

(1) (Étude Opinion Way menée pour la Fondation Louis Bonduelle en France en octobre 2009 puis en mai 2011. Notoriété assistée en hausse de 16 points, soit 49 %. Opinion favorable en hausse de 19 points, soit 100 %.)

2.6 Pilotage de la démarche : note méthodologique sur le reporting développement durable

2.6.1 Contexte et objectifs du reporting

L'analyse de la performance développement durable du groupe fait l'objet d'un *reporting* annuel dans le présent document de référence, qui vient également compléter le rapport d'activité et de développement durable.

Bonduelle a défini sa démarche de progrès développement durable en 2002-2003 en s'appuyant sur une méthodologie classique de conduite de projet structurée en plusieurs phases :

- Phase 1 : fixer et valider des objectifs et les décliner dans l'ensemble de l'organisation ;
- Phase 2 : mettre en œuvre des démarches de progrès permettant d'atteindre ces objectifs ;
- Phase 3 : mesurer et contrôler les résultats : les indicateurs portant sur les axes prioritaires de la démarche développement durable de Bonduelle ont été élaborés par les responsables de domaine en lien avec leurs réseaux d'échanges et validés auprès d'opérationnels. Ces indicateurs ont été sélectionnés sur la base des engagements développement durable de Bonduelle croisés avec le référentiel GRI version 3 et ont donné lieu à la constitution d'un référentiel de *reporting* propre à Bonduelle.

Le *reporting* est effectué chaque année depuis 2002/2003, sur la période budgétaire soit cette année du 1^{er} juillet 2011 au 30 juin 2012. Les indicateurs publiés dans le rapport d'activité et de développement durable portent sur deux années (résultats de l'année N et de l'année N-1) et les indicateurs publiés dans le document de référence présentent les résultats de l'année écoulée.

Le *reporting* complet a une vocation première d'accompagnement du pilotage de la démarche. Les résultats sont ainsi analysés par le Comité de Pilotage « développement durable » et par le Comité de Direction du Groupe Bonduelle afin de déterminer les objectifs à atteindre pour l'exercice suivant.

Le document de référence de l'exercice 2011-2012 a été réalisé en conformité avec les exigences du niveau B+ du GRI. Il a été vérifié par l'association GRI (version 3.1 du GRI *Food Sector Supplement* - l'attestation figure page 217, à la fin du présent document de référence). Afin d'intégrer une vérification externe sur la fiabilité du *reporting*, pour cet exercice, le processus de *reporting* et 18 indicateurs ont également été contrôlés par le cabinet Deloitte, Co-commissaire aux Comptes (avis d'assurance page 59).

2.6.2 Procédure de reporting

Le pilotage du *reporting* est assuré par le Directeur des relations extérieures et du développement durable du groupe ainsi que les

responsables des cinq domaines concernés (transport, qualité-nutrition, agriculture, ressources naturelles et Hommes et sécurité). Ensemble, ils assurent l'animation d'un réseau international sur la base d'un référentiel multilingue (sept langues) homogène sur l'ensemble du groupe.

Les indicateurs – sélectionnés selon les exigences du GRI (*Global Reporting Initiative*), les enjeux spécifiques aux activités du Groupe Bonduelle et les demandes exprimées par les parties prenantes – sont collectés chaque année par des coordinateurs établis dans chaque filiale puis déposés, depuis 2011-2012, sur la plateforme d'échanges Intranet du groupe, « e-space ». Ces données sont validées par les responsables de domaines.

Les données du domaine ressources naturelles sont validées par les Directeurs d'usine et/ou les contrôleurs de gestion de chacun des sites. Elles sont remontées de la façon suivante : le coordinateur des Ressources Naturelles, responsable du domaine, élabore la grille de *reporting* (format Excel) standard pour toutes les entités du périmètre et la notice d'utilisation qui reprend les règles et définitions associées. Ces 2 éléments sont intégrés au référentiel multilingue du groupe et obéissent au processus annuel Groupe Bonduelle de diffusion et de gestion du *reporting*. Les données des *reporting* sont gérées et consolidées dans une base de données animée par le contrôle de gestion groupe. Les contrôles de cohérence et l'analyse des données sont assurés par le coordinateur de données et le contrôle de gestion groupe. Les données du domaine Hommes et sécurité sont remontées par les interlocuteurs ressources humaines de chacun des sites. Elles sont ensuite consolidées et validées par les responsables des 3 périmètres France, Europe hors France et Hors Europe, puis consolidées par le responsable du domaine Hommes et sécurité.

Les différents outils internes utilisés dans le cadre du *reporting* social sont :

- outil d'exploitation de base de données : COGNOS ;
- outil de gestion de la formation : FOEDERIS ;
- interfaces de paie : ARCOLE, HOROQUARTZ, CEGID, ADP GSI.

2.6.3 Périmètre du reporting

L'ensemble des sites et filiales du Groupe Bonduelle (liste page 14) sont concernés par le *reporting* développement durable. Le périmètre de *reporting* est défini selon les règles suivantes :

- les nouveaux sites et filiales intégrés au Groupe Bonduelle durant l'exercice budgétaire réalisé sont inclus dans le périmètre l'année suivante ;
- les sites et filiales sortis du groupe ou dont l'activité a cessé au cours de l'exercice écoulé sont exclus du périmètre pour la totalité de la période, afin de faciliter la comparaison des résultats ;

- les sociétés mises en équivalence (cf. note 31. Liste des sociétés du groupe) sont exclues du périmètre. Leurs activités sont considérées comme des achats externes ;
- les plateformes logistiques sont exclues du périmètre de *reporting*, à l'exception des domaines transport et Hommes et sécurité ;
- les sièges sociaux des sociétés en intégration globale (cf. note 31. Liste des sociétés du groupe) sont exclues du périmètre, à l'exception du domaine Hommes et sécurité.

Les évolutions de périmètre suivantes sont intervenues durant l'année 2011-2012 :

- en juillet 2011, les groupes Bonduelle et Ardo ont décidé de créer une *joint-venture* industrielle en Espagne. Le site de Benimodo a été retiré du périmètre du *reporting* ;
- en mars 2012, Bonduelle a pris le contrôle effectif de trois usines de transformation et d'un centre de conditionnement de légumes surgelés aux États-Unis. Les sites de Bergen, Oakfield, Brockport et Fairwater seront ajoutés au périmètre du *reporting* 2012-2013 ;
- en mars 2012, le Groupe Bonduelle a pris le contrôle effectif des actifs industriels et commerciaux du groupe coopératif Cecab et notamment l'usine russe de Timachevsk qui sera ajoutée au périmètre du *reporting* 2012-2013 ;
- en mai 2012, le groupe a renforcé son dispositif agro-industriel en Europe centrale avec l'acquisition d'une conserverie hongroise située à Nyiregyhaza, qui sera ajoutée au périmètre du *reporting* 2012-2013.

En 2011-2012, il n'y a pas eu d'élément spécifique aux périmètres des domaines qualité-nutrition et agriculture.

Le domaine transport a été intégré à la démarche développement durable de Bonduelle en 2007-2008. Les données intégreront progressivement l'ensemble du groupe. C'est pourquoi le périmètre opérationnel du *reporting* transport est défini en 2011-2012 ainsi :

- les activités de transport des filiales Bonduelle Conserve International, Bonduelle Frais international et Bonduelle Champignon, soit l'amont agricole, la distribution et les flux intersites, sont incluses dans le périmètre ;
- les activités de distribution et les flux intersites des filiales Bonduelle Traiteur International et Bonduelle Surgelé International sont incluses dans le périmètre ;
- les activités de distribution de la filiale Bonduelle Development sont incluses dans le périmètre ;
- les activités de la filiale Bonduelle Amérique du Nord ne sont pas encore intégrées au périmètre du domaine transport.

Le périmètre opérationnel du *reporting* Ressources naturelles est défini en 2011-2012 ainsi :

- 5 sites de Bonduelle Champignon ont été exclus du périmètre pour cause d'intégration récente de cette activité dans le groupe, ce qui représente un enjeu d'alignement et de familiarisation avec les procédures de *reporting* ;
- les plates-formes logistiques du groupe sont également exclues du *reporting* ressources naturelles. Elles ont un impact faible sur ce domaine.

2.6.4 Indicateurs

DESCRIPTION DES INDICATEURS VÉRIFIÉS PAR LE CABINET DELOITTE

INDICATEURS RESSOURCES HUMAINES

Le périmètre des indicateurs sociaux et sécurité en termes d'effectifs est le suivant :

- effectif au 30 juin : Permanents ;
- nombre de départs : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires) ;
 - dont démissions : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires),
 - dont licenciements : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires).

Les fins de contrats des CDD et saisonniers ne sont pas comptabilisées dans l'indicateur « Nombre de départs ».

Les salariés permanents dont le départ est le 30 juin sont comptabilisés dans les effectifs à date et les départs (27 employés CDD et CDI).

- nombre de mutations : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires) ;
- nombre d'heures travaillées : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires, travailleurs extérieurs) ;
- taux de fréquence des accidents : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires, travailleurs extérieurs) ;
- taux de gravité des accidents : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires, travailleurs extérieurs). Le calcul du taux de gravité des accidents du travail prend en compte les maladies professionnelles ;
- nombre d'accidents de travail : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires, travailleurs extérieurs) ;
- nombre de journées perdues : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres (stagiaires, travailleurs extérieurs) ;
- nombre d'heures de formation : Permanents + Non permanents + Saisonniers + autres.

INDICATEURS RESSOURCES NATURELLES

Les indicateurs sont issus de données quantitatives mesurées (facturation, pesée, comptage, etc.). À défaut de mesure quantitative directe, les données peuvent être estimées à partir de règles de calculs dûment décrites et validées par les usines.

Les consommations énergétiques des sous-traitants tels que les exploitants de chaufferie sont comptées en volume de gaz dans la consommation des sites concernés et non en volume de vapeur consommé par l'usine.

Les énergies renouvelables (exemple biogaz produit *in situ* ou en proximité) autoconsommées dans les chaufferies sont comptées en parallèle des énergies fossiles.

2.6.5 Calendrier du reporting

Date	Action	Département
Mars 2012	Mise à jour des référentiels incluant notamment des précisions concernant les indicateurs GRI pour se conformer à la version 3.1 de ce dernier	Responsables de domaine au contrôle de gestion groupe
Avril 2012	Traduction des référentiels et des outils de collecte puis mise à jour	Contrôle de gestion groupe
Mai 2012	Transmission des outils de collecte	Contrôle de gestion groupe aux filiales
Mai 2012	Diffusion des outils de collecte	Coordinateur filiale aux sites/zones de la filiale
Juillet 2012	Collecte des informations et remontée des informations	Sites/zones de la filiale au coordinateur filiale
Août 2012	Remontée des informations	Coordinateur filiale au contrôle de gestion groupe
Août 2012	Consolidation groupe par domaine et validation de la consolidation	Contrôle de gestion groupe aux responsables de domaine
Septembre 2012	Validation du document de référence et tableaux de bord détaillés	Responsables de domaine à la communication groupe et contrôle de gestion groupe

Le contact pour toute question sur le contenu du rapport est joignable à cette adresse : developpement_durable@Bonduelle.com. Le dernier rapport de développement publié figure dans le document de référence du Groupe Bonduelle, diffusé sur Bonduelle.com le 25 octobre 2011.

2.6.6 Rapport d'assurance modérée sur certains indicateurs sociaux et environnementaux publiés dans le document de référence au titre du 30 juin 2012

En tant que vérificateur indépendant, par ailleurs Co-commissaire aux Comptes, et en réponse à votre demande, nous avons effectué des travaux visant à nous permettre d'exprimer une assurance modérée sur certains indicateurs sociaux ⁽¹⁾ et environnementaux ⁽²⁾ (« les données ») sélectionnés par le groupe dans le document de référence de Bonduelle pour l'exercice clos le 30 juin 2012 (sections 2.3 et 2.4).

Ces données ont été préparées sous la responsabilité de la Direction des relations extérieures et développement durable et de la Direction des ressources humaines et, conformément au protocole interne de mesure et de reporting des données sociales, consultable auprès de la Direction des ressources humaines groupe et au protocole interne de mesure et de reporting des données environnementales, consultable auprès de la Direction des relations extérieures et du développement durable (« le Référentiel »). Un résumé de ces protocoles figure page 57 du document de référence et précise les limites inhérentes à la mesure de certains indicateurs. Ces protocoles sont consultables sur demande auprès de Bonduelle. Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une assurance modérée sur ces données

sélectionnées, étant entendu que les conclusions formulées ci-après portent sur ces seules données et non sur l'ensemble des indicateurs sociaux et environnementaux publiés dans le document de référence.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nous avons effectué nos travaux selon la norme ISAE 3000 en conformité avec la doctrine professionnelle applicable. Nos travaux incluent, pour la donnée sélectionnée, l'appréciation du référentiel utilisé au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible.

Nous avons mis en œuvre les diligences suivantes, conduisant à une assurance modérée sur le fait que les données sélectionnées ne comportent pas d'anomalie significative. Une assurance de niveau élevé aurait nécessité des travaux plus étendus.

Nous avons, pour les données sélectionnées :

- mené des entretiens avec la Direction des relations extérieures et du développement durable, la Direction des ressources humaines et une sélection de sites ⁽³⁾ auprès des personnes concernées par l'application du Référentiel ;
- réalisé, dans les filiales sélectionnées, des tests par sondages sur l'application du Référentiel, sur la fiabilité des données collectées au regard de documents justificatifs pertinents et mené des tests de cohérence sur leur consolidation. Cette sélection de filiales représente 24 % du total des effectifs du groupe, et entre 18 et 69 % des données environnementales.

(1) La vérification a porté sur la valeur « total groupe » pour 2011/2012 des indicateurs sociaux suivants : effectif permanent au 30 juin, embauches CDI, embauches CDD, nombre de départs, nombre de licenciements, nombre de démissions, nombre de mutations, nombre d'heures de formation, taux de fréquence et taux de gravité.

(2) La vérification a porté sur la valeur « total groupe » pour 2011/2012 des indicateurs environnementaux suivants : consommation d'eau, consommation d'électricité, consommation de gaz naturel, production de déchets (banals, dangereux, composés végétaux).

(3) Filiales : Renescure (France), Estrées BCI (France), Estrées BSI (France), Genas (France), Nagykörös (Hongrie).

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de ces travaux, aux experts en Responsabilité Sociale d'Entreprise de notre cabinet.

CONCLUSION

Nous exprimons une réserve sur les données suivantes :

- l'indicateur « Nombre d'heures de formation » comporte une part d'incertitude significative en raison de l'hétérogénéité des informations reportées liée à l'absence de définition de cet indicateur dans le référentiel de *reporting*.

Sur la base de nos travaux et sous la réserve exposée ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalie de nature à remettre en cause le fait que les données sélectionnées ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel mentionné.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le fait que le périmètre des indicateurs sociaux en matière de types de contrats pris en compte est variable selon les indicateurs. Les différents périmètres sont précisés dans la note méthodologique.

Lille, le 9 octobre 2012
Co-commissaire aux Comptes,
Deloitte & Associés
Jean-Yves MORISSET



Table de concordance du rapport de Responsabilité Sociale et Environnementale avec le référentiel *Global Reporting Initiative*

● : indicateur complet

► : indicateur partiel

Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
Stratégie et analyse				
1.1	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	●	1.2 Message de la Direction générale 2.1 Introduction	6 24
1.2	Description des principaux impacts, risques et opportunités	●	1.3 Stratégie et politiques d'entreprise 4.2.4 Risques industriels et environnementaux	8 86
Profil				
2.1	Nom de l'organisation	●	7.5 Renseignements de caractère général concernant la société	191
2.2	Principales marques, produits et/ou services	●	1.7 Nos activités	15
2.3	Structure opérationnelle de l'organisation	●	5.5 Annexe aux comptes consolidés annuels - note 31 - Liste des sociétés du groupe	146
2.4	Localisation du siège social	●	7.5 Renseignements de caractère général concernant la société	191
2.5	Nombre de pays où l'organisation est implantée	●	1.5 Bonduelle dans le monde	12-13
2.6	Nature du capital et forme juridique	●	7.5 Renseignements de caractère général concernant la société	191
2.7	Marchés où l'organisation opère	●	1.7 Nos activités	15
2.8	Taille de l'organisation évaluée	●	1.7 Nos activités 5 Comptes consolidés 5.5 Annexe aux comptes consolidés annuels - note 7 Rémunérations et effectifs	15 91 110
2.9	Évolutions significatives	●	1.7.1 Faits marquants	15
2.10	Récompenses reçues	●	1.7.1 Faits marquants - Prix reçus par le Groupe Bonduelle	16
Paramètres du reporting				
3.1	Période de reporting	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.2	Date du dernier rapport publié, le cas échéant	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.3	Périodicité des rapports	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.4	Personne à contacter pour toute question sur le rapport	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.5	Procédé utilisé pour définir le contenu du rapport	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.6	Périmètre du rapport	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.7	Indication des éventuelles limites spécifiques du champ ou du périmètre	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57



Informations complémentaires

Tables de concordance

Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
3.8	Principes adoptés pour la communication des données concernant les coentreprises, filiales...	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.9	Techniques de mesure des données et bases de calcul	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.10	Explication des conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.11	Changements significatifs	●	2.6.1 Pilotage du reporting	57
3.12	Tableau identifiant l'emplacement des éléments d'information requis	●	Table de concordance	209
3.13	Politique et pratique courante visant la validation du rapport	●	Rapport d'assurance modérée	59
Gouvernance et engagements				
4.1	Structure de gouvernance de l'organisation	●	3.1 Organes d'administration, de direction et de contrôle	62
			3.2 Informations concernant les mandataires sociaux	65
4.2	Indiquer si le Président du Conseil d'administration (ou assimilé) est aussi un administrateur exécutif	●	3.1 Organes d'administration, de direction et de contrôle	62
			3.2 Informations concernant les mandataires sociaux	65
4.3	Administrateurs indépendants et/ou non exécutifs	●	3.2 Informations concernant les mandataires sociaux	65
4.4	Mécanismes permettant aux actionnaires et aux salariés de faire des recommandations ou de transmettre des instructions au Conseil d'Administration	●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
			2.2.4 Charte éthique	31
			8.3 Documents accessibles aux actionnaires et au public	202
4.5	Lien entre les rémunérations et la performance de l'organisation	●	5.5 Annexe aux comptes consolidés annuels - note 29 Transactions avec les parties liées	144
			6.4 Annexe aux comptes sociaux annuels - note 16 Rémunérations des dirigeants	164
4.6	Processus mis en place par le Conseil d'Administration pour éviter les conflits d'intérêt	●	2.2.4 Charte éthique	31
			Conflits d'intérêts au niveau de la Gérance et du Conseil de Surveillance	70
4.7	Procédure pour déterminer la composition des administrateurs et des comités	●	3.5 Rapport du Président du Conseil de Surveillance	72
4.8	Missions ou valeurs, Codes de bonne conduite et principes définis en interne	●	2.2.4 Charte éthique	31
			2.2.5 Guide d'éco-responsabilité	34
			2.2.6 Charte d'approvisionnement	34



Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
4.9	Procédures permettant aux instances dirigeantes de constater les performances économiques, environnementales et sociales	●	2.1 Introduction	24
			2.2.2 Gouvernance	25
			2.2.4 Charte éthique	31
			3.1 Organes d'administration, de direction et de contrôle	62
4.10	Processus d'évaluation de la performance propre du Conseil d'Administration	●	3.4 Rapport du Conseil de Surveillance	71
4.11	Explications sur la position de l'organisation quant à la démarche ou au principe de précaution et sur ses actions en la matière	●	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	74
4.12	Chartes, principes et autres initiatives, d'origine extérieure		Pacte mondial	31
4.13	Affiliation à des associations ou adhésion à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts	●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
4.14	Liste des parties prenantes en lien avec l'organisation	●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
4.15	Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer	●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
4.16	Type de partenariat avec les parties prenantes	●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
			<ul style="list-style-type: none"> ● Les conditions du dialogue avec les parties prenantes ● Les actions de soutien, de partenariat ou de mécénat avec les parties prenantes 	
4.17	Questions et préoccupations clés soulevées <i>via</i> le dialogue avec les parties prenantes	●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
Approche managériale				
Approvisionnement		●	2.5 Responsabilité du fait du produit	51
			2.3.1 L'accompagnement de l'amont agricole	33
			2.3.2 Préservation des ressources naturelles	34
Économie		●	1.1 Chiffres clés du Groupe Bonduelle	4
			1.5 Bonduelle dans le monde	12
			2.2.2 Gouvernance objectifs 2012-2013	25
			2.4 Engagements sociaux et sociétaux	45
Environnement	Organisation de l'entreprise pour prendre en compte les questions environnementales	●	2.3 Engagements environnementaux	35
			2.2.2 Gouvernance objectifs 2012-2013	25
			2.2.4 Charte éthique	31



Informations complémentaires

Tables de concordance

Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation du temps de travail • Organisation du dialogue social • Bilan des accords collectifs • Conditions de santé au travail • Sécurité au travail • Accords signés avec les organisations syndicales en matière de santé et de sécurité au travail 	●	2.2.2 Gouvernance objectifs 2012-2013	25
		●	2.4 Engagements sociaux et sociétaux	45
Droits de l'Homme		●	2.2.4 Charte éthique	31
Société		●	2.2.4 Charte éthique	31
			2.4 Engagements sociaux et sociétaux	45
Responsabilité du fait des produits		●	2.5 Responsabilité du fait du produit	53
Économie				
EC1 Valeur économique directe créée et distribuée	<ul style="list-style-type: none"> • Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales • Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines et les actions de partenariat ou de mécénat 	◐	Comptes consolidés	91
EC3 Couverture des engagements financiers vis-à-vis des employés		●	K. Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance	103
EC4 Subventions significatives perçues		●	I. Subventions d'investissement	103
			Comptes consolidés	121
EC6 Politiques, pratiques et part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte dans la politique achats des enjeux environnementaux et sociaux • Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales • Importance de la sous-traitance et prise en compte de la RSE dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants 	◐	Politique d'achat intégrant des critères environnementaux et sociaux	51
			2.5.1 La qualité : une priorité	53
EC9 Compréhension et description des impacts économiques indirects significatifs	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional	◐	Dialogue social	46
			2.4.2 Engagement sociétal	51
Environnement				



Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
EN1 Consommation de matières en poids ou en volume	Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	■	Emballage	43
EN3 Consommation d'énergie directe issue d'une source primaire	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	●	2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	42
EN4 Consommation d'énergie indirecte issue d'une source primaire	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	●	2.3.2. Préservation des ressources naturelles	43
EN5 Économies d'énergie réalisées grâce aux améliorations d'efficacité et de stockage de l'énergie	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	●	2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Efficacité énergétique des procédés	37
EN6 Initiatives pour fournir des produits et des services reposant sur des sources d'énergie renouvelables ou à rendement amélioré	Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	●	2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Réduction des consommations de ressources vierges et développement des énergies renouvelables	39-40
EN7 Initiatives pour réduire la consommation indirecte d'énergie et réductions obtenues		●	2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Efficacité énergétique des procédés	37
EN8 Consommation d'eau	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	●	2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	42
EN14 Gestion des impacts sur la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	●	2.3.1 L'accompagnement de l'amont agricole Partage d'expériences et échanges de bonnes pratiques pour encourager l'évolution des méthodes culturales	35 51
EN16 Émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre	Rejets de gaz à effet de serre	●	2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	43
EN17 Autres émissions indirectes significatives de gaz à effet de serre	Rejets de gaz à effet de serre	●	2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	43
EN18 Initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réductions obtenues	Adaptation aux conséquences du changement climatique	●	2.3.2 Préservation des ressources naturelles 2.3.3 Optimisation du transport	41 44
EN19 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	●	2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	43
EN21 Total des rejets dans l'eau, par type et par destination	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	●	2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	42
EN22 Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement	Mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	●	2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	42



Informations complémentaires

Tables de concordance

Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
EN26 Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services	Adaptation aux conséquences du changement climatique	●	2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	39
			Commentaires sur l'exercice, guide d'éco-responsabilité des produits et affichage environnemental	84
EN30 Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des polluants Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sauf si cette information est de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours	●	2.3.2 Préservation des ressources naturelles - Indicateurs	38-39-43
Ressources Humaines				
LA1 Effectif total	Effectif total et répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	●	2.4.1 Engagement social Indicateurs	48-49
LA2 Turnover du personnel	Embauches et licenciements	●	2.4.1 Engagement social Indicateurs	49-50
LA3 Prestations versées aux salariés à temps plein	Rémunérations et évolution	●	K. Engagements de retraite, indemnité de fin de carrière et prévoyance	103
LA7 Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme	Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail et maladies professionnelles ; Absentéisme	●	2.4.1 Engagement social Indicateurs	50
LA10 Nombre moyen d'heures de formation par an	Nombre total d'heures de formation	▫	2.4.1 Engagement social Indicateurs	50
LA12 Pourcentage des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques	Politiques mises en œuvre en matière de formation	●	2.4.1 Engagement social Indicateurs	51
LA13 Composition des organes de gouvernance et répartition des employés	<ul style="list-style-type: none"> ● Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes ; ● mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées ; ● politique de lutte contre les discriminations. 	●	3.5 Rapport du Président du Conseil de Surveillance	72
			Diversité	47-48
			2.4.1 Engagement social Indicateurs	49
Droits de l'Homme				
HR1 Pourcentage et nombre total d'accords d'investissement significatifs et de contrats incluant des clauses de respect des droits de l'Homme	Actions engagées en faveur des droits de l'Homme	▫	2.4.2. Politique d'achats intégrant des critères environnementaux et sociaux	51



Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
HR4 Nombre total d'incidents de discrimination	Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	●	Diversité	47
HR5 Opérations et fournisseurs majeurs identifiés pour lesquels le droit à l'exercice de la liberté syndicale et de la négociation collective pourraient être violés	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux ● Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective 	●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
			2.2.4 Charte éthique	31
			Dialogue social	46
HR6 Activités et fournisseurs majeurs identifiés comme présentant un risque significatif impliquant le travail des enfants	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux ● Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'abolition effective du travail des enfants 	●	Charte éthique	31
			Droits de l'Homme	48
HR7 Activités et fournisseurs majeurs identifiés comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux ● Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'élimination du travail forcé ou obligatoire 	●	Charte éthique	31
			Droits de l'Homme	48
Société				
SO1 Programme sur les communautés	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales	●	2.5.5. Promotion de meilleures habitudes alimentaires : la Fondation Louis Bonduelle	55
			2.4.2 Engagement sociétal- Faire évoluer les comportements alimentaires	52
FP4 Programme sur la promotion d'un mode de vie favorisant une bonne santé		●	1.7.4 Bonduelle Food Service	18-19
			Faire évoluer les comportements alimentaires au niveau international et local	52
			2.5.2 La composition des produits et leur qualité nutritionnelle	54
			2.5.5 Promotion de meilleures habitudes alimentaires : la Fondation Louis Bonduelle	55
SO5 Prises de position politiques et lobbying		●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28
			2.2.4 Charte éthique	31
SO6 Total des contributions versées en nature et en espèces aux partis politiques		●	2.2.3 Dialogue avec les parties prenantes	28



Informations complémentaires

Tables de concordance

Index GRI - version 3.1 - Food Sector Supplement

GRI 3.1	Correspondance Art 225 Grenelle 2 (pour information)	Degré de réponse GRI 3.1	Correspondance GRI 3.1 dans le document de référence	N° de pages
Responsabilité du fait des produits				
PR1 Étapes du cycle de vie où sont évalués en vue de leur amélioration les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	●	2.5.1 La qualité : une priorité	53
			2.5.2 La composition des produits et leur qualité nutritionnelle	54
			2.5.4 Indicateurs	55
FP5 Pourcentage du volume de production produit dans des sites certifiés par une tierce partie indépendante	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	●	1.3.3 Sécurité alimentaire	8
			2.5.1 La qualité : une priorité	53
			2.5.4 Indicateurs	55
PR3 Type d'information sur les produits et les services requise par les procédures		●	2.2.5 Guide d'éco-responsabilité, pour intégrer des critères environnementaux et sociaux tout au long du cycle de vie des produits	34
			2.5.3 Information et satisfaction des consommateurs	54
FP8 Politiques et pratiques de communication auprès des consommateurs sur les ingrédients et les informations nutritionnelles		●	2.5.3 Information et satisfaction des consommateurs	54
			Bonduelle expérimente l'affichage environnemental	84
PR5 Pratiques relatives à la satisfaction client		▸	2.5.3 Information et satisfaction des consommateurs	52

Attestation d'obtention du niveau B+



Déclaration GRI Vérification du Niveau d'Application

GRI certifie par la présente que **BONDUELLE** a présenté son rapport "DOCUMENT DE REFERENCE" (2012) au Service Rapports du GRI qui en a conclu que le rapport remplit les critères correspondants au Niveau d'Application B+.

Les Niveaux d'Application GRI indiquent dans quelle mesure le contenu des Lignes directrices G3.1 ont été appliquées dans le rapport de développement durable soumis.

La Vérification confirme que le type et le nombre d'informations qui correspondent à ce Niveau d'Application ont été traités dans ce rapport et que l'Index du contenu GRI a démontré une représentation valable des informations requises, comme décrites dans les Lignes directrices G3.1 du GRI.

Les Niveaux d'Application n'informent pas sur la performance développement durable du rédacteur, ni sur la qualité des informations contenues dans le rapport.

Amsterdam, le 19 octobre 2012

Nelmara Arbex
Directrice générale adjointe
Global Reporting Initiative



Le "+" a été ajouté à ce Niveau d'Application car BONDUELLE a soumis (une partie de) ce rapport pour vérification externe. GRI respecte le jugement du rédacteur concernant le choix des auditeurs externes et la portée de la vérification.

Le Global Reporting Initiative (GRI) est une organisation basée sur un réseau, il était pionnier dans le développement du cadre de reporting développement durable le plus appliqué dans le monde, et il s'est engagé à l'améliorer en continu et à inciter son application dans le monde entier. Les Lignes directrices GRI détaillent les principes et les indicateurs que les organisations peuvent utiliser pour mesurer et rendre compte de leur performance économique, environnementale et sociale. www.globalreporting.org

Clause d'exclusion: Lorsque le rapport développement durable contient des liens externes, y compris du matériel audiovisuel, cette déclaration couvre uniquement le matériel soumis à GRI à la date de la vérification, le 12 octobre 2012. GRI exclut explicitement tout changement qui ont été apporté à ce type de matériel ultérieurement.



Rue Nicolas Appert – BP 30173
59653 Villeneuve-d'Ascq Cedex France
Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60 - Fax: +33 (0)3 20 43 60 00
www.bonduelle.com